

L'emploi du discours rapporté par des journalistes hommes et femmes dans trois journaux français

Ingrid Heiberg-Andersen



Mémoire de master

Département des langues étrangères

Université de Bergen

Novembre 2020

Sammendrag

Denne studien undersøker hvorvidt mannlige og kvinnelige journalister i tre franske aviser bruker gjengitt tale, discours rapporté, forskjellig. Med dette som hovedspørsmål har sekundærspørsmålet vært å undersøke mulige årsaker til hvorfor disse forskjellene enten er til stede eller fraværende, avhengig av resultatene vi har fått.

For å løse problemstillingen, har vi benyttet i hovedsak kvalitative metoder, men med kvantitative elementer. Vi har gjennomført en kvalitativ korpusanalyse av 18 artikler fra de tre franske avisene Le Monde, Le Figaro og Libération. Fra hver avis har vi hentet seks artikler, med like mange artikler skrevet av menn som av kvinner, og alle artiklene har blitt valgt ut etter en bestemt gruppe kriterier. I hver artikkel har vi identifisert eksempler på gjengitt tale og kategorisert disse. De kvantitative elementene kommer til uttrykk i resultatkapitlet, hvor vi har presentert to grupper diagrammer. Den ene gruppen med diagrammer fremstiller bruken av innlederverb, verbes introducteurs, i de forskjellige avisene, mens den andre gruppen viser frekvensen av de ulike formene av gjengitt tale hos de forskjellige journalistene.

Resultatene viser at direkte tale, discours direct, er mer brukt hos de kvinnelige journalistene, mens tekstøyer, îlot textuel (enkeltstående ord som er omgitt av anførselstegn), er mer brukt hos de mannlige journalistene. Dette er dog forbindelser vi har funnet innenfor vårt korpus bestående av et begrenset antall artikler, og det er dermed vanskelig å si at dette er en trend for fransk journalistikk generelt. Derfor har vi funnet det mer sannsynlig at det dreier seg om stilistiske individuelle forskjeller hos de forskjellige journalistene, fremfor kjønnsforskjeller.

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier ma directrice de mémoire, Kjersti Fløttum. C'était un plaisir de travailler sous sa direction. Je suis reconnaissante des précieux conseils qu'elle m'a donnés pour la rédaction de ce mémoire et de sa grande disponibilité.

Je voudrais également remercier Francis Badiang Oloko d'avoir lu et corrigé ce texte. Son aide pour la révision et la correction de ce mémoire m'a été fort utile.

Pour terminer, je souhaite remercier mes amis et ma famille qui m'ont soutenue et motivée pendant ce processus.

Table des matières

| | |
|---|----|
| Sammendrag | 2 |
| Remerciements..... | 3 |
| 1.Introduction..... | 6 |
| 1.1 Thématique | 6 |
| 1.2. Motivation personnelle | 7 |
| 1.3 Problématique | 7 |
| 1.4 Méthode | 7 |
| 1.5 Plan | 9 |
| 2. Cadre théorique..... | 9 |
| 2.1 Le rapport entre discours et genre..... | 10 |
| 2.1.1. La parole des femmes : « Quand dire c'est se construire sexuellement » de Marion Colas-Blaise..... | 10 |
| 2.1.2 <i>Gendered Discourses</i> de Jane Sunderland | 11 |
| 2.1.3 <i>Gender and Discourse: Language and Power in Politics, the Church and Organisations</i> de Clare Walsh..... | 13 |
| 2.2 L'approche théorique sur le discours rapporté | 14 |
| 2.2.1 <i>Le discours rapporté en Français</i> de Laurence Rosier | 14 |
| 2.2.2 L'îlot textuel et les frontières incertaines | 15 |
| 2.3 Bilan..... | 16 |
| 3. Cadre méthodologique | 17 |
| 3.1. Introduction..... | 17 |
| 3.2 Choix de méthode pour notre analyse..... | 18 |
| 3.3. Composition du corpus | 19 |
| 3.3.1 Choix des journaux et leurs différences | 19 |
| 3.3.2. Choix des articles et ses critères | 20 |
| 3.4. Analyse du corpus..... | 22 |
| 3.4.1 Repérage du discours rapporté..... | 25 |
| 3.4.2 L'aspect de genre..... | 25 |
| 3.1 Bilan..... | 26 |
| 4. Analyse | 26 |
| 4.1. Introduction..... | 26 |
| 4.2. Le Monde | 27 |
| 4.2.1 Sylvia Zappi | 27 |

| | |
|--|----|
| 4.2.2 Bertrand Bissuel..... | 41 |
| 4.3 Le Figaro..... | 49 |
| 4.3.1 Christine Ducros | 49 |
| 4.3.1 Emmanuel Galiero | 54 |
| 4.4 Libération..... | 58 |
| 4.4.1 Charlotte Belaïch..... | 58 |
| 4.4.2 Tristan Berteloot | 65 |
| 4.5 Bilan..... | 70 |
| 5. Résultats..... | 71 |
| 5.1 Introduction..... | 71 |
| 5.2 Diagrammes de formes du discours rapporté..... | 71 |
| 5.2.1 Le Monde | 71 |
| 5.2.2 Le Figaro | 73 |
| 5.2.3 Libération..... | 74 |
| 5.3 Diagrammes de verbes introducteurs..... | 76 |
| 5.3.1 Le Monde | 76 |
| 5.3.2 Le Figaro | 77 |
| 5.3.3 Libération..... | 78 |
| 6. Discussion..... | 78 |
| 6.1 Introduction..... | 79 |
| 6.2 Nos observations générales en relation avec notre cadre théorique..... | 79 |
| 6.2.2 Le genre | 79 |
| 6.3 Faiblesses possibles de notre recherche | 82 |
| 6.3.1 La catégorisation du discours rapporté | 82 |
| 6.3.2 Le comptage manuel | 83 |
| 6.3.3 La taille de notre corpus..... | 83 |
| 7. Conclusion | 84 |
| 7.1 Résumé des résultats | 84 |
| 7.2 Recherches futures | 85 |
| Bibliographie..... | 85 |
| Corpus : | 88 |

1.Introduction

1.1 Thématique

Dans ce mémoire, nous examinons dans quelle mesure il y a un rapport entre le discours rapporté et le genre des journalistes dans des journaux français. Ce mémoire combine des méthodes qualitatives et quantitatives. Dans un premier temps, il s'agit d'une recherche qualitative, grâce à plusieurs facteurs : La taille du corpus qu'on utilise n'est pas suffisamment grand pour faire une analyse quantitative, et nous souhaitons analyser une sélection d'articles en détail. Dans un deuxième temps, nous faisons une analyse quantitative où les résultats de l'analyse seront présentés dans différents tableaux et diagrammes. Plusieurs recherches se sont penchées sur la problématique du rapport entre genre et discours, et précisément le lien entre le discours en général et le genre. Dans *Gendered discourses* Jane Sunderland montre qu'il y a plusieurs discours genrés documentés (2004, p. 51). Elle souligne également son impression que le discours masculin semble être la norme, alors que les « différences de genre » expriment souvent que les femmes se distinguent de cette norme, et pas vice-versa (ibid. p. 52).

Dans le domaine de Critical discourse analysis (CDA), par contre, de nombreuses recherches constatent que les différences de genre dans le discours sont nettement liées à d'autres aspects, tels que la classe, et le statut social et le rôle des participants dans le discours (van Dijk, 2018, p. 476). Dans le cadre du présent mémoire, ces participants semblent être les journalistes et le lecteur.

D'autres recherches enquêtent spécifiquement sur le discours rapporté, et son lien possible avec le genre, que nous aborderons dans ce projet de master. « Paroles des femmes : Quand dire c'est se construire sexuellement » de Marion Colas-Blaise (2015, p. 41- 51) en est un exemple. L'une de ses préoccupations est justement l'existence d'un type de discours rapporté qui est typique aux femmes, que nous étudierons plus en détail dans notre cadre théorique (ibid., p. 42-43).

La problématique que pose ce travail n'est donc pas nouvelle. Toutefois, la partie de cette problématique qui nous concerne et qui questionne les rapports entre le discours rapporté et le genre dans les journaux et le journalisme français nous semble, elle, bien nouvelle et actuelle.

1.2. Motivation personnelle

Avant de commencer mon projet de master, je savais déjà que je voulais travailler dans une perspective linguistique. La linguistique en général m'intéresse, mais ce que je trouve surtout intéressant, est sa capacité à s'ouvrir à d'autres domaines. J'ai l'impression que plusieurs, et surtout ceux qui n'étudient pas des langues, pensent que la linguistique est seulement la grammaire et des phrases. Ils trouveront dans ce mémoire une autre preuve que la linguistique inclut beaucoup plus que cela, et qu'elle peut bien être pertinente au-delà des canons qu'on lui attribue naïvement. Le mémoire de master constitue ainsi une occasion idoine de combiner mon intérêt pour la politique et l'égalité des sexes, tout en travaillant avec la linguistique, et spécifiquement le discours rapporté. Ce qui m'intéresse avec le discours rapporté, est comment il peut affecter, ou bien déterminer, notre compréhension des informations. Notre interprétation de ce qui est dit, dépend de ce que le locuteur souhaite rapporter, et comment le locuteur le rapporte et encadre son message.

1.3 Problématique

La question principale de ce mémoire est la suivante : Dans quelle mesure existe-t-il une différence entre l'emploi du discours rapporté chez les hommes et chez les femmes dans le journalisme français ? Sur la base de la réponse à cette question principale, nous envisageons un objectif secondaire qui examinera les causes probables de ces éventuelles différences.

1.4 Méthode

Pour répondre à notre question de recherche, nous avons retenu la méthode qualitative. En examinant 18 articles du *Monde*, du *Figaro* et de *Libération*, nous identifierons les différentes formes du discours rapporté utilisés. Le cadre théorique retenu est celui du discours rapporté tel qu'il est envisagé par Laurence Rosier dans son ouvrage *Le discours rapporté en français* (2008). Selon Rosier, le discours rapporté inclut « des formes linguistiques qui marquent, de façon plus ou moins univoque, le discours d'autrui » (2008, p. 1).

La raison pour laquelle nous nous appuyons sur les trois journaux mentionnés, c'est qu'ils représentent trois perspectives idéologiques différentes. *Le monde* est la voix la plus neutre parmi les trois, alors que *Le figaro* et *Libération* se situent vers la droite et la gauche, respectivement.

De cette façon, nous pourrions avoir une compréhension plus nuancée sur l'emploi du discours rapporté, et possiblement voir s'il y aura des différences entre les trois journaux. Dans le cas où cette hypothèse est confirmée, il faudra vérifier si elle a un lien avec le positionnement idéologique de chaque journal. Il est également important d'avoir une représentation égale des hommes et femmes journalistes de chaque journal. Nous avons retenu neuf articles écrits par femmes et le même nombre pour les hommes. Plus spécifiquement, nous avons trois articles écrits par des femmes et trois articles écrits par des hommes de chaque journal.

Les thèmes retenus par les articles choisis ont pour point focal la politique, française et internationale. Plusieurs raisons expliquent ce choix. Premièrement, la politique comme thème est vaste, ce qui nous donne un bon point de départ pour notre collection des articles.

Deuxièmement, le thème de la politique n'est pas plus lié à un genre ou un autre. En d'autres termes, il y a bien des femmes et des hommes qui travaillent sur ce domaine dans le journalisme français. Bien que la question demeure de savoir s'il existe des thèmes qui sont plus « réservés » par exemple aux femmes. Elle peut faire l'objet d'une autre étude. Néanmoins, l'impression générale, pour tous les trois journaux, est qu'il est beaucoup plus facile de trouver des articles écrits par des journalistes hommes que des articles par des femmes

Nous essayons d'avoir une perspective contemporaine pour ce projet. Aussi avons-nous mis l'accent sur des articles récents, préférablement des articles de 2020 et 2019. Il existe cependant un défi : Tous les trois journaux ont beaucoup d'articles qui sont réservés aux abonnés. Vu que les abonnements coûtent généralement assez cher, nous nous pencherons sur les articles qui sont accessibles à tous sur l'internet. Ce choix pourrait présenter l'inconvénient de rendre le corpus de cette recherche plus limité.

Ayant trouvé tous les articles que nous utiliserons pour ce projet, nous les analyserons en détail. Nous chercherons tous les emplois du discours rapporté dans les articles et nous les commenterons aussi. Il faut toutefois mentionner que nous n'ambitionnons pas de commenter *tous* les exemples, mais seulement ceux qui sont particulièrement pertinents et possiblement plus complexes en ce qui concerne la catégorisation. Pour les emplois que nous commenterons, il y a plusieurs aspects qui peuvent être pertinents, par exemple leur contexte et cotexte (Gjerstad, 2011, p. 106), leurs sens sous-entendus et si le discours rapporté employé semble avoir un ton neutre ou pas. Quand nous référons au ton neutre, il s'agit surtout des verbes introducteurs, où

nous utiliserons le verbe *dire* comme le point de départ neutre pour décider du degré de neutralité des autres verbes. En plus, on distinguera entre le locuteur et le locuteur rapporté. Quand nous parlons du locuteur, il s'agit du/de la journaliste, alors que le locuteur rapporté désigne le locuteur dans l'emploi du discours rapporté que nous étudions. Nous reviendrons à ce sujet.

Enfin, nous comparerons les résultats de chaque article dans différents diagrammes, et nous verrons s'il existe effectivement un lien entre le discours rapporté et le genre.

1.5 Plan

À la suite de cette introduction, le plan de ce mémoire propose un chapitre sur le cadre théorique. Le troisième chapitre revient sur la méthode. Les chapitres quatre cinq et six présentent les analyses, les résultats et l'évaluation des résultats respectivement. Le dernier chapitre conclut le travail constitué des chapitres précédents.

2. Cadre théorique

Dans ce chapitre nous proposons une discussion sur le rapport entre le discours et le genre. Le cadre théorique est divisé en deux parties. La première partie est consacrée au rapport entre le discours et le genre, et elle vise à unir ces deux aspects. Concernant le cadre théorique, le mémoire vise à unir le discours rapporté avec le genre. À ce but, un article du tome 7.1 de la revue *Le discours et La Langue*, à savoir *Le discours rapporté : Une question de genre ?* fonctionnera comme une de nos bases théoriques, à savoir le rapport possible entre la parole de femmes et le discours direct (Colas-Blaise, 2015, p. 41), respectivement. Pour ce qui concerne le rapport entre le discours, qui n'est pas forcément rapporté, et le genre, nous nous tournons principalement vers *Gendered discourses* de Jane Sunderland (2004) et *Gender and discourse: Language and Power in Politics, the Church and Organisations* de Clare Walsh (2001). Dans cette section, nous montrerons la pertinence des œuvres pour notre mémoire. Avant de le faire, il faut également souligner qu'il y a des chercheurs qui pensent que le lien entre discours et genre n'existe pas, que le lien qui existe est plutôt faible. Cela est le cas de van Dijk (2018, p. 476), comme nous l'avons abordé dans l'introduction.

La seconde partie focalise sur le discours rapporté spécifiquement. Nous nous appuyons principalement sur le *Discours rapporté en français* de Laurence Rosier (2008). Les définitions et les catégorisations des formes du discours rapporté que nous utiliserons, ont leur origine dans cette œuvre. Une autre notion importante du discours rapporté, est l'îlot textuel. À cet égard, nous mettons en lumière un article de la chercheuse Katarina Covancova, qui focalise sur le discours rapporté dans le journalisme français, et surtout sur l'îlot textuel (2008). Dans cet article, elle vise de catégoriser l'îlot textuel, mais elle nous montre aussi que la définition de l'îlot textuel, et des autres formes du discours rapporté, pourrait être vague.

Avant de commencer avec la présentation de notre cadre théorique, il faut souligner la distinction entre les emplois de la notion du *genre* à celle du *sexe*. Dans l'article Genre et sexe : nouvelles catégories épistémologiques des sciences humaines la philosophe Juliette Grange estime : « Par rapport au sexe biologique, le genre désigne les rapports de sexe tels qu'ils sont compris par la culture et par l'histoire » (Grange, 2010, p. 107). En d'autres termes, la notion de *genre* correspond à *gender* en anglais, ce que Grange mentionne dans son article aussi (ibid.). Dans ce mémoire, nous utiliserons exclusivement le terme *genre* pour mettre en évidence l'aspect social plutôt que le biologique. Il faut en plus distinguer le genre social du genre grammatical. Dans notre cas, nous ne parlons pas du genre grammatical, sauf indication contraire. Un autre aspect intéressant, est le fait que Laurence Rosier, qui a écrit un des ouvrages qui figurent dans notre théorie, utilise la notion de *genre* dans le contexte du discours rapporté (Lopez Munoz, Marnette, Rosier & al., 2015, p. 7). Cette notion peut avoir le sens du genre de texte ou *genre discursif*. Quelque fois, nous utiliserons la notion de *genre* pour renvoyer à *genre de texte* ou *genre discursif*, et dans ces cas, nous le soulignerons.

2.1 Le rapport entre discours et genre

2.1.1. La parole des femmes : « Quand dire c'est se construire sexuellement » de Marion Colas-Blaise

L'article de Colas-Blaise (2015) enquête sur le probable lien entre le discours rapporté direct et les femmes dans la littérature. Plus spécifiquement, Colas-Blaise explique que le discours direct peut représenter une « identité dans une réalité socio-historique et culturelle » qui est peu favorable à l'épanouissement de la femme (Colas-Blaise, 2015, p. 42-43). En outre, souligne-t-

elle, le discours direct, dans une perspective féminine, est nettement lié au cri. Pour l'illustrer, elle montre quelques exemples :

« Cri de la défloraison, cri de l'aïeule qui entre en trans, le corps transgressant les limites tracées par les non-dits et les stéréotype, cri du « je », qui, certes, suscite l'émoi du passant, mais se clôt immédiatement sur lui-même et fait avorter toute tentative d'échange » (ibid., p. 43).

Cela dit, le discours direct peut aussi marquer une grande autonomie énonciative (ibid.).

Le discours direct dans notre corpus ne signifie pour autant pas le cri féminin, parce que cette observation est après tout faite dans un contexte littéraire. L'important et le point focal de notre recherche demeure l'étude du lien entre le discours direct et le genre féminin dans notre corpus. Par exemple, nous pouvons examiner si le discours direct a typiquement un locuteur féminin, et si les femmes journalistes utilisent le discours direct dans leurs articles plus que les hommes.

2.1.2 *Gendered Discourses* de Jane Sunderland

Sunderland (2004) analyse la construction du genre dans le discours dans un chapitre qu'elle intitule *The Discoursal Construction of Gender* (Sunderland, 2004, p. 169). Selon Sunderland, il y a plusieurs façons linguistiques, *linguistic ways*, que nous pouvons utiliser pour *construire* l'impression de nous-mêmes (ibid., p. 174). Sunderland mentionne plusieurs situations, principalement dans une perspective de genre, où cette construction se révèle. Par exemple, elle peut se manifester dans le sujet d'une conversation. Pourquoi le locuteur inclut-il quelques informations alors qu'il en exclut d'autres ? Comme exemple, Sunderland utilise une femme avec une famille et une carrière comme orateur. Sunderland propose que la femme dans l'exemple peut se présenter différemment selon le sujet dont elle parle, soit sa carrière soit sa famille (ibid.). Cette construction de soi-même peut s'exprimer grâce au choix des verbes et pronoms ou déterminants possessifs aussi, plus spécifiquement dans des phrases que Sunderland décrit comme *I am-phrases*. Ce sont des phrases qui sont constituées d'un verbe comme *avoir (have)*, *aimer (like)*, *vouloir (want)*, *faire (do)* et *penser/croire (think)*, et/ou des pronoms ou déterminants possessifs de la première personne (ibid., p. 175).

Une question pertinente est comment cette construction de nous-mêmes peut se manifester dans le corpus que nous traiterons. Les journalistes de chaque journal doivent probablement suivre un

ensemble de règles, qui ne permettent pas beaucoup d'auto-expression et exigent un degré d'objectivité dans le cadre du journal en question. La présence de l'auteur peut être en d'autres mots complètement, ou assez, absente. Cet ensemble de règles susmentionné peut également être lié à l'article de journal comme genre. Nous pouvons argumenter que le degré d'objectivité varie selon plusieurs facteurs tel que le format du journal et la position politique du journal en question. Dans le cadre de ce mémoire, il faut donc examiner si cette construction de soi-même est présente, bien que la voix puisse être absente dans quelques cas. Plus spécifiquement, en prenant comme point de départ les travaux de Sunderland, nous examinerons comment cette construction se manifeste en fonction du genre dans les emplois de discours rapporté que nous rencontrerons. Il y a lieu de se demander si cette construction de soi-même dans une perspective de genre peut par exemple s'exprimer grâce au choix des verbes introducteurs (Rosier, 2008, p. 56) ou dans le choix des formes du discours rapporté. Cela nous mène à une autre question importante que Sunderland soulève : Quand le genre est-il construit (Sunderland, 2004, p. 177) ? Selon elle, la construction du genre se produit sous différents angles linguistiques :

Construction of gender may be *explicit* in talk (and, by implication, written text; other gender constructions can be inferred; those constructions may be relevant not only to the speaker (or writer), but also her interlocuteur(s) (or readers)); and constructions can be seen in monologue (including writing) and in interaction (ibid., p. 184)

Il y a aussi des constructions qui ne sont pas explicites, mais présumées. Toutes ces constructions peuvent être pertinentes non seulement pour le locuteur, mais aussi pour les interlocuteurs et les lecteurs possibles. En plus, elles peuvent être présentes dans des monologues, qui inclut aussi des textes écrits, et dans des interactions (ibid.). Pour ce mémoire de master, nous chercherons naturellement des constructions dans des textes écrits, vu que notre corpus inclut seulement des articles des journaux. Cela dit, il faut prendre en compte le fait que le discours rapporté est effectivement *rapporté*, et que le discours qui est rapporté pourrait bien être écrit ou oral en premier lieu. Plus précisément, les discours que nous étudions dans notre corpus sont écrits, mais il est possible qu'ils citent un discours oral d'un contexte externe. Nous mettrons l'accent sur notre identification des constructions comme lecteurs, mais nous essayerons également d'envisager la perspective du locuteur et de l'interlocuteur, s'ils sont présents.

2.1.3 *Gender and Discourse: Language and Power in Politics, the Church and Organisations* de Clare Walsh

Avec Clare Walsh, nous tournons notre regard sur le positionnement du lecteur. Dans le chapitre qui est consacré à ce sujet, *Gender and reader positioning*, Walsh commence par présenter sa prémisse théorique : Comme plusieurs autres approches sur le CDA, Walsh s'appuie sur le fait que toutes formes de communication linguistique et sémiotique sont basées sur la possibilité d'avoir un choix ou une sélection d'un ensemble d'alternatives, quoiqu'avec quelques contraintes (Walsh, 2001, p. 30). À cet effet, Walsh fait référence à Sara Mills, une chercheuse qui propose un modèle de texte féministe. Plus spécifiquement, il s'agit du fait qu'il existe des soi-disant régimes, qui concernent aussi bien la production et que la réception du texte. Ces régimes contrôlent les textes pour limiter les choix que le producteur, alors le locuteur, et l'interpréteur, où l'interlocuteur, peuvent faire. Selon Mills, ces régimes sont souvent implicitement genrés (Walsh, 2001, p. 31). Cependant, ce n'est pas seulement le système linguistique qui est responsable de ces limitations. Effectivement, il existe des normes et des attentes sur les conventions rhétoriques, les affiliations du producteur du texte et les assomptions qu'il ou elle fait sur l'audience (ibid.). Encore une fois, Walsh se base sur les conclusions de Mills, d'après lesquelles il y a des analystes qui focalisent leurs travaux sur le CDA féministe. Ces chercheurs ont trouvé que le lecteur ciblé ou imaginé dans une grande variété des textes, est principalement un homme (ibid.).

Afin de mettre cette approche théorique en relation avec notre mémoire, il nous semble intéressant de voir s'il y a des traits dans notre corpus qui pourraient révéler un lecteur cible masculin. Dans le contexte du discours rapporté, nous souhaitons examiner si le lecteur cible est présent dans les emplois du discours rapporté que nous trouverons. Dans les cas où il y aurait lecteur cible identifiable dans notre corpus, il nous semble pertinent de voir si le genre du lecteur cible change à travers le corpus, ou s'il ne change pas. Si la différence de genre existe, il faut que nous comparions les trois journaux que nous utilisons pour notre corpus, afin de savoir s'il y a un lien entre le lecteur cible et des journaux. Il faut en plus examiner s'il y a un lien entre le genre du lecteur cible et le genre du locuteur, à savoir le journaliste en question. Même si la plupart des lecteurs cibles sont masculins, d'après les observations de Mills, il est tout à fait possible que le lecteur cible puisse être féminin. Une autre possibilité pourrait être que le lecteur cible n'est pas présent du tout, ou du moins qu'il n'est pas possible de trouver dans des emplois du discours

rapporté dans notre corpus. L'absence d'un lecteur cible est tout de même pertinente et devra donner lieu à des commentaires.

2.2 L'approche théorique sur le discours rapporté

2.2.1 *Le discours rapporté en Français* de Laurence Rosier

Le discours rapporté, peut être défini comme « des formes linguistiques qui marquent, de façon plus ou moins univoque, le discours d'autrui » (Rosier, 2008, p. 1). Selon Rosier, nous pouvons diviser le discours rapporté en plusieurs catégories. D'abord, nous avons les formes canoniques (ibid., p. 55), qui sont plus probablement les plus communes : le discours direct, le discours indirect, le discours direct libre et le discours indirect libre. Parmi ces quatre formes, nous pouvons dire que le discours direct et le discours indirect sont traditionnellement les plus faciles à identifier, alors que le discours direct libre et le discours indirect sont plus complexes et l'identification de ces formes dépendent plutôt du cotexte (ibid., p. 55). Ces deux dernières formes font en plus partie de la catégorie de formes libres (ibid, p. 90), et nous avons l'impression que le discours indirect libre figure principalement dans la littérature. Dans les emplois du discours direct et du discours indirect, il est possible de repérer des verbes introducteurs aussi, c'est-à-dire des verbes qui introduisent un discours rapporté (ibid., p. 56). Cela dit, il existe quelques nuances en ce qui concerne le choix des verbes introducteurs : Quelques verbes introducteurs peuvent être spécialisés syntaxiquement et/ou sémantiquement. Un exemple de ce type de verbe, est *faire*, que nous ne pouvons pas utiliser pour introduire un discours indirect (ibid., p. 57). Regardons des exemples des formes canoniques :

Discours direct : Elle m'a dit : « Je l'ai fait ».

Discours indirect : Elle m'a dit qu'elle l'avait fait.

Discours direct libre : - Mon ami le fera.

Discours indirect libre : Elle m'a surpris. Son ami le ferait.

À côté des formes canoniques, il existe des formes mixtes (ibid., p. 94) et les formes aux confins du discours rapporté (ibid., p. 99), les formes ont également des sous-catégories. En fonction de

leur présence dans notre corpus, nous y reviendrons pour faire des explications plus en détail.

2.2.2 L'îlot textuel et les frontières incertaines

L'îlot textuel est une autre particulière du discours rapporté. La chercheuse Katarina Il s'agit des « mots ou des syntagmes isolés entre guillemets » (Covancova, 2008, p. 366). Selon elle, nous pouvons, dans une certaine mesure, considérer l'îlot textuel comme « une forme hybride » entre le discours direct grâce à l'emploi des guillemets, et le discours indirect grâce à son intégration syntaxique (Covancova, 2008, p. 367).

Ayant dit que l'îlot textuel peut être considéré comme une forme hybride, elle pose aussi une autre question intéressante. Quelle est la frontière entre l'îlot textuel et le discours direct, et l'îlot textuel et le discours indirect ? Pour l'illustrer, Covancova nous propose deux exemples où ces frontières deviennent plutôt floues. Le premier montre comment la distinction entre l'îlot textuel et le discours direct pourrait être vague :

Tel le nain Piéral entiché de Madeleine Ozeray, ce Joujou extra honora d'abord de sa vigueur une jeune actrice française, la Jodin, à laquelle il dit avoir donné « tous les moments que je pouvais ravir à la décence ». (ibid., p. 373).

Le fait que l'îlot textuel a sa propre deixis, *je*, rend ce cas plus complexe, selon Covancova. Nous observons une situation similaire dans l'exemple suivant, mais cette fois, il s'agit de la différence entre l'îlot textuel et le discours indirect :

Joseph, dit « Joujou », fut en effet le plus célèbre nain de cour du XVIII^e siècle, dont un article de l'«Encyclopédie» de Diderot et d'Alembert relève qu'il « joint à des manières gracieuses des reparties spirituelles ». (ibid.)

Covancova explique que ces exemples pourraient indiquer que les définitions des différentes formes du discours rapporté peuvent se révéler parfois être insuffisantes, même si elles sont bien ancrées dans le domaine (ibid., p. 374). L'une des ambitions du présent travail est de catégoriser tous les emplois du discours rapporté dans notre corpus d'une manière suffisante et claire, mais s'il y a des nuances qui pourraient rendre notre analyse plus complexe, nous les soulignerons. Ayant en tête ce que nous avons vu ci-dessus, nous savons que cela peut bien être le cas avec

l'îlot textuel. Cela dit, nous présenterons une forme de catégorisation de l'îlot textuel, qui s'inspire sur l'article de Kjersti Fløttum, « Îlots textuels dans Le temps retrouvé de Marcel Proust » (2004). Dans cet article, Fløttum propose une classification comme suit : *Îlot textuel (IT) d'un mot seul* (ibid., p. 4), *IT de plusieurs groupes de mots* (ibid., p. 5), *IT avec DI¹ sans source explicite* (ibid.) et *IT hors DI sans source explicite* (ibid., p. 5-6). Il faut toutefois souligner que cette catégorisation n'est pas forcément nécessaire à faire pour tous nos exemples de l'îlot textuel : Nous avons l'impression que cette classification est plus utile pour les articles où il y a une grande occurrence d'îlot textuel, afin de rendre la présentation d'emploi plus claire.

La distinction entre la notion de contexte à celle de *cotexte*, semble être pertinente pour l'îlot textuel. Le contexte inclut « les repères interprétatifs qui ne relèvent pas du texte », alors que le *cotexte* est « l'ensemble de repères interprétatifs intratextuels » (Gjerstad, 2011, p. 105). En d'autres termes, ayant cette terminologie en tête, nous pouvons dire que même la grammaire, alors le *cotexte* (Gjerstad, 2011, p. 106), et le contexte, nous aident à comprendre la source de cet îlot textuel.

2.3 Bilan

Dans ce chapitre, nous avons présenté le cadre théorique de notre mémoire.

Dans la section 2.1, sur le rapport entre discours et genre, nous avons présenté la pertinence de *Gendered Discourses* de Jane Sunderland (2008). Sunderland nous explique comment la construction de genre peut s'exprimer dans des productions orales et textuelles. Selon Sunderland, il y a plusieurs traits linguistiques qui caractérisent cette construction. Puis, nous avons montré la relation de *Gender and Discourse: Language and Power in Politics, the Church and Organisations* de Clare Walsh avec notre projet (2001). Dans son texte, Walsh dit que la plupart des lecteurs ciblés sont masculins, en s'appuyant sur les recherches de Sara Mills. Dans le cadre de notre mémoire, nous avons dit que nous souhaiterons étudier dans quelle mesure cela est effectivement le cas. En plus, nous avons également dit que nous viserons de trouver des liens possibles entre le genre du lecteur ciblé et le genre du locuteur, mais aussi des liens entre le lecteur ciblé et le journal en question, si possible.

¹ Discours indirect

Ensuite, nous avons passé à la section 2.2, qui a été consacrée à la base théorique du discours rapporté. Nous avons expliqué que nous planifierons d'utiliser l'œuvre *Le discours rapporté en français* de Laurence Rosier (2008) comme le fondement pour notre catégorisation des formes du discours rapporté. Nous avons également mentionné quelques formes du discours rapporté qui figurent dans l'œuvre Rosier.

Afin de trouver une définition de l'îlot textuel, nous avons inclut l'article de Katarina Covancova (2008), qui a donné une bonne explication de l'îlot textuel et ses emplois. En plus, Covancova nous a montré que les définitions du discours rapporté peuvent parfois être insuffisantes. Pour bien catégoriser les emplois de l'îlot textuel, nous avons utilisé l'article de Kjersti Fløttum (2004) comme référence.

Pour résumer, nous avons créé une base théorique constituée de deux parties sur le rapport entre discours et genre, et sur le discours rapporté. Ce cadre théorique fonctionnera comme la base pour notre méthode et notre analyse du corpus.

3. Cadre méthodologique

3.1. Introduction

Dans ce chapitre nous présenterons le cadre méthodologique. Dans la première section, qui concerne notre choix de méthodologique, nous expliquerons le choix de la méthode qualitative. Ensuite, nous présenterons la composition de notre corpus. Dans cette section, nous présenterons le choix des trois journaux *Le Monde*, *Le Figaro* et *Libération* comme matériaux pour nos analyses. Nous présenterons les différents critères pour le choix des articles qui figurent dans notre corpus, tel que le genre, dans le sens de *gender* et du *genre discursif*, la thématique et le longueur des articles. Par la suite, nous montrerons comment nous avons entrepris la recherche pour les 18 articles de notre corpus, et pourquoi nous avons choisi ces 18 articles spécifiques. Dans la section suivante, nous passerons à ce qui concerne l'analyse directement, et comment nous lierons le cadre théorique à cette partie. Pour terminer ce chapitre, nous ferons un bilan en focalisant sur le rapport avec la question principale, à savoir : Dans quelle mesure existe-t-il une

différence de l'emploi du discours rapporté chez les hommes et les femmes dans le journalisme français ?

3.2 Choix de méthode pour notre analyse

Une analyse qualitative de corpus nous permettra d'approfondir notre connaissance sur un phénomène linguistique (Hasko, 2012, p. 4758), qui dans notre cas, est le discours rapporté (Rosier, 2008, p. 1). Le corpus est constitué de textes authentiques, soit oraux soit écrit (Hasko, 2012, p. 4760). Le critère que les textes doivent être authentiques, veut dire que les textes ne sont pas construits. Ils doivent alors être réels (ibid.). Dans notre recherche, les textes seront des articles de presse tirés de différents journaux français. Un autre aspect qui joue un rôle considérable pour l'analyse qualitative, c'est l'emphase sur le contexte. Halliday (dans Hasko, 2012) estime que « the context plays a part determining what we say; and what we say plays a part in determining the context » (ibid.). Donc, les textes qui sont choisis pour le corpus doivent refléter ce que le corpus vise à représenter, pour avoir une bonne compréhension sur tous les facteurs étudiés, tel que modalités et genre (ibid.). Pour notre analyse, ces facteurs seront principalement le discours rapporté, l'aspect de genre et l'aspect temporel contemporain. Notre collection de données a été faite manuellement, c'est-à-dire que nous n'avons pas utilisé d'outils informatiques pour trouver des emplois du discours rapporté. Deux raisons ont présidé ce choix. Premièrement, il n'était pas nécessaire de faire recours aux outils informatiques pour la collecte de données car le corpus est limité. Deuxièmement, notre question de recherche n'exige pas forcément des outils informatiques afin d'être résolue. Dans son article, Hasko mentionne l'annotation et le langage de balisage comme méthodes pour récupérer des échantillons linguistiques (ibid.). Pour notre étude, cependant, nous avons choisi d'étudier les articles du corpus un par un, pour relever emplois du discours rapporté manuellement.

La taille du corpus, à savoir 18 articles de presse, est aussi un autre facteur décisif pour notre choix de méthode pour l'analyse. Pour faire une analyse quantitative, au lieu d'une qualitative comme c'est le cas de cette recherche, il faudrait que la taille de corpus soit beaucoup plus grande. Hasko propose que le mélange des méthodes qualitatives et quantitatives pourrait servir à améliorer l'analyse du corpus (ibid., p. 4761). Dans le cadre du présent travail, nous retenons globalement une approche qualitative. Toutefois, pour la présentation des résultats finaux, nous

aurons recours à des éléments quantitatifs, sous la forme des digrammes à barre. Les diagrammes montreront comment les différent(e)s journalist(e)s utilisent les différentes formes du discours rapporté, et l'emploi des verbes introducteurs dans les trois journaux.

3.3. Composition du corpus

3.3.1 Choix des journaux et leurs différences

Le corpus du présent travail est constitué de trois journaux ; *Le Monde*, *Le Figaro* et *Libération*. Le choix de ces trois journaux précisément peut être justifié par le besoin d'avoir une représentation égale des positions idéologiques. Ainsi, *Le Monde* représente la voix "neutre" dans les médias français, bien qu'il y ait des nuances qui pourraient mettre en cause sa neutralité. Selon la revue de presse, *Eurotopics*, *Le Monde* a une orientation politique de gauche (Eurotopics, s. d.², a) Il y a en plus de nombreux événements dans l'histoire du *Monde* qui peuvent être liés à une telle position. Si nous étudions *Le Monde* et ses relations avec des élections françaises, nous voyons que le journal a manifesté son soutien principalement aux courants de gauche. Parmi ces événements, nous pouvons mentionner que *Le Monde* a pris une position soutenant l'Union de la Gauche pendant des affrontements entre la gauche et la droite dans les années 1970 (Eveno, 2001, p. 34). Plus récemment, pendant l'élection de 2007, il y a eu un appel du directeur du *Monde* à cette époque, Jean-Mari Colombani, pour que les lecteurs votent pour Ségolène Royal - la candidate du parti socialiste (L'Obs, 2007). Cependant, une journaliste du *Monde*, Véronique Maurus, dans un article, déclare que :

La "ligne politique" du journal est un mythe. Le Monde n'en a pas, n'en a jamais eu. Il a des valeurs (démocratie, liberté, justice, tolérance, lutte contre les discriminations, le racisme, etc.) partagées depuis toujours par la rédaction et défendues par ses directeurs successifs, mais aucune direction politique imposée (Maurus, 2010)

² sine die

Il apparaît ainsi que la tâche de trouver une voix complètement neutre dans le paysage médiatique français n'est pas forcément facile. Toutefois, parmi les journaux les plus populaires en France, *Le Monde* nous semble l'option la plus neutre.

Pour représenter la droite, nous avons retenu *Le Figaro*. Journal conservateur, *Le Figaro* est le journal le plus ancien de France. Il tire encore aujourd'hui (Eurotopics, s.d., b). Il est considéré comme la voix de la classe moyenne conservatrice (BBC, 2006). L'homme d'affaires Serge Dassault était le PGE du groupe Dassault et la Socpresse, qui inclut plusieurs journaux, tel que *Le figaro* (*Le Monde*, 2004). Cette propriété a soulevé des critiques, et en 2004, Dassault a fait l'objet d'une controverse en disant que « les journaux doivent diffuser des idées saines » et que « les idées de gauche ne sont pas des idées saines » (ibid.).

Libération, représente la presse de la gauche. Ce journal est considéré comme « le principal journal de gauche français » (ibid.). Selon un journaliste du journal, Grégoire Biseau, *Libération* est également un journal pour des minorités, comme il constate dans une tribune de 2014 : « Les enjeux sociétaux, la défense des libertés et des minorités ont été notre identité, le socle sur lequel la communauté des journalistes de *Libération* se retrouvait. » (Biseau, 2014). Comme nous avons vu avec *Le Monde*, toutefois, il y a des nuances liées au positionnement politique. Par exemple, en 2005, le rédacteur du journal à l'époque, Serge July, a fait un choix qui a bouleversé plusieurs lecteurs de *Libération*. Il a voté en faveur pour le referendum sur le traité établissant une constitution pour l'Europe (July, 2005).

Un autre aspect à prendre en considération quand nous choisissons nos journaux, est la possibilité que les journaux peuvent avoir différentes règles de citation. Si nous voyons des différences, nous les commenterons.

3.3.2. Choix des articles et ses critères

3.3.2.1 Choix de genre et le type d'article

Avant de procéder à la description de la recherche, il semble primordial d'expliquer et donc de justifier le choix d'articles d'actualité. Nous nous penchons principalement sur les reportages.

Ruellan (dans Deleu (2013)), définit le reportage comme suit :

[...] produit d'une démarche active de recherche et de divulgation d'informations réalisé par un individu placé en position (même provisoire) de témoin : reportage est donc à la fois une action et son résultat, être

en reportage aboutit au produit. C'est une enquête et une écriture. Une démarche à deux pôles, et en deux espaces temps : un amont et un aval (Deleu, 2013, p. 24).

Nous excluons des éditoriaux, vu que ce type de texte ne liste pas un journaliste spécifique comme auteur, mais plutôt le journal en général, par exemple *Le Monde et AFP*. Il en va de même pour des articles qui n'ont pas de contenu exclusivement produit par un journaliste, mais des « propos recueillis par » suivi du nom du journaliste au lieu. En effet, pour tous les articles dans notre corpus, nous souhaitons qu'il y ait un auteur connu et identifiable, pour rendre la distinction entre des femmes et des hommes journalistes plus claire. Pour éviter la confusion, nous excluons des articles écrits par plus d'un journaliste, parce que parfois ces articles peuvent être signés par une femme et un homme ensemble, qui compliquerait notre recherche. Le dernier critère est que les articles ne soient pas publiés avant 2019. Préféablement, la plupart des articles dans le corpus sont publiés en 2020. Ce choix est fait pour maintenir un aspect contemporain. Notre sélection finale est faite le 25 mars 2020. Il importe de relever que tous les articles retenus pour notre corpus, sont ceux qui ne sont pas réservés aux seuls abonnés. En outre, nous n'utiliserons que des articles qui excèdent un paragraphe, préféablement plus, pour avoir suffisamment de matériaux textuels pour notre analyse.

3.3.2.2 Thématique

Pour limiter la thématique, il importe d'inclure seulement des articles qui traitent de sujets politiques, soit internationaux, soit au contraire nationaux (français). Nous n'avons pas fait ce choix seulement pour limiter la base de notre corpus, mais il nous semble également comme un choix de thème pertinent, parce que les trois journaux que nous utiliserons sont choisis à cause de leurs positions idéologiques différentes. Notre idée est alors que ces différentes positions idéologiques fonctionnent comme un bon point de départ pour ce qui concerne le thème des articles. Nous n'affirmons pas que ces différences politiques sont explicitement et uniquement exprimées dans la section politique des journaux, mais il nous semble que nous avons fait le choix d'une thématique pertinente.

3.3.2.2.1 Le coronavirus

Vu que la plupart de nos articles sont écrits en mars 2020, il faut adresser ce qui dominait la presse globale à cette époque, à savoir le coronavirus. Evidemment, sa présence dans la presse est tout à fait compréhensible, et même nécessaire : D'après l'Organisation mondiale de la santé

(OMS), plus de 49 700 000 personnes sont confirmées comme étant infectés par le virus, et plus de 1 200 000 sont déclarés mortes globalement le 10 novembre 2020 (OMS, 2020). Très probablement, notre corpus aurait consisté en des articles concernant une plus grande variété de sujets, s'il avait été créé dans une autre période.

3.3.2.3 Recherche

Pour notre recherche d'articles, nous avons commencé par étudier la page d'accueil des journaux retenus. Il s'agit alors de journaux en ligne, et pas de journaux en papiers. Nous sommes ensuite passé à la section politique de chaque journal, où nous avons examiné les articles gratuits les plus récents et leurs auteurs. Parmi les articles les plus récents dans la section politique de chaque journal, nous avons trouvé deux hommes journalistes et deux femmes journalistes. Ayant trouvé les articles et leurs journalistes, nous avons fait une recherche du nom du journaliste dans le site web du journal, pour trouver un article supplémentaire de chaque journaliste, qui suit les critères mentionnés (voir section 3.2.2.1). L'objectif, rappelons-le, est de constituer un corpus qui comporte 18 articles, avec une répartition égale entre des femmes journalistes et des hommes journalistes comme auteurs. Le nombre d'articles de chaque journal sera également le même, à savoir six articles.

3.4. Analyse du corpus

Le tableau ci-dessous nous montre les articles de notre corpus, et des informations importantes concernant ces articles : le nom du journal, la date, le journaliste et le titre pour chaque article. Nous avons également inclus une colonne supplémentaire « Cité comme », pour rendre notre l'analyse qui suit plus compréhensible, en ce qui concerne les références. Vu qu'il y a beaucoup d'articles qui viennent du même journal, et qu'ils sont écrits par les mêmes journalistes la même année, cette colonne supplémentaire nous permettra d'avoir une collection de références plus lucide.

| Journal | Date | Journaliste | Titre | Cité comme : |
|-----------------|--|--------------|--|-----------------------------|
| <i>Le Monde</i> | 22 mars 2020 Nombre de mots : 885 | Sylvia Zappi | Coronavirus : Olivier Faure réclame une « économie de guerre » face à l'épidémie | (Zappi, Le Monde, 22.03.20) |

| | | | | |
|------------------|--|------------------|--|-------------------------------|
| <i>Le Monde</i> | 30 novembre 2019 Nombre de mots : 793 | Sylvia Zappi | Le Printemps républicain veut se lancer en politique et peser sur la présidentielle | (Zappi, Le Monde, 30.11.19) |
| <i>Le Monde</i> | 05 septembre 2019 Nombre de mots : 1094 | Sylvia Zappi | Face au PS, Bernard Cazeneuve amorce son retour, sans convaincre | (Zappi, Le Monde, 06.09.19) |
| <i>Le Monde</i> | 25 mars 2020 Nombre de mots : 1016 | Bertrand Bissuel | Temps de travail, chômage partiel, congés payés...Le droit du travail bousculé par ordonnances | (Bissuel, Le Monde, 25.03.20) |
| <i>Le Monde</i> | 29 février 2020 Nombre de mots : 511 | Bertrand Bissuel | Vers un tassement du nombre de ruptures conventionnelles | (Bissuel, Le Monde, 29.02.20) |
| <i>Le Monde</i> | 13 février 2020 Nombre de mots : 946 | Bertrand Bissuel | Le chômage en France est à son plus bas niveau depuis 2008, selon l'Insee | (Bissuel, Le Monde, 13.02.20) |
| <i>Le Figaro</i> | 24 mars 2020 Nombre de mots : 771 | Christine Ducros | Coronavirus : l'appel à l'aide des foyers de l'aide sociale à l'enfance | (Ducros, Le Figaro, 24.03.20) |
| <i>Le Figaro</i> | 18 mars 2020 Nombre de mots : 442 | Christine Ducros | Municipales : des élus refusent d'organiser l'élection des maires | (Ducros, Le Figaro, 18.03.20) |
| <i>Le Figaro</i> | 29 septembre 2019 | Christine Ducros | Chirac, perçu par les Français comme le meilleur | (Ducros, Le Figaro, 29.09.19) |

| | | | | |
|-------------------|--------------------------------------|-------------------|---|-----------------------------------|
| | Nombre de mots : 549 | | président avec de Gaulle | |
| <i>Le Figaro</i> | 25 mars 2020 Nombre de mots : 639 | Emmanuel Galiero | Coronavirus : agacée par les critiques et les doutes, Valérie Boyer prend la défense de Didier Raoult | (Galiero, Le Figaro, 25.03.20) |
| <i>Le Figaro</i> | 24 mars 2020 Nombre de mots : 302 | Emmanuel Galiero | À Paris, Florence Berthout lance un centre de consultation pour soulager les médecins et rassurer les habitants | (Galiero, Le Figaro, 24.03.20) |
| <i>Le Figaro</i> | 15 mars 2020 Nombre de mots : 493 | Emmanuel Galiero | Municipales : les multiples implications juridiques d'un éventuel report du second tour | (Galiero, Le Figaro, 15.03.20) |
| <i>Libération</i> | 23 mars 2020 Nombre de mots : 768 | Charlotte Belaïch | En première ligne, la ville de Paris veut un durcissement des mesures | (Belaïch, Libération, 23.03.20) |
| <i>Libération</i> | 17 mars 2020 Nombre de mots : 663 | Charlotte Belaïch | Municipales : comment va se passer le report du second tour ? | (Belaïch, Libération, 17.03.20) |
| <i>Libération</i> | 16 mars 2020 Nombre de mots : 884 | Charlotte Belaïch | Municipales : à Paris, des négociations sur fond d'incertitudes | (Belaïch, Libération, 16.03.20) |
| <i>Libération</i> | 17 mars 2020 | Tristan Berteloot | Au RN, quand Marine le Pen se confine, les élus | (Berteloot, Libération, 17.03.20) |

| | | | | |
|-------------------|--------------------------------------|-------------------|---|-----------------------------------|
| | Nombre de mots : 282 | | d'Hénil-Beaumont dansent | |
| <i>Libération</i> | 16 mars 2020 Nombre de mots : 978 | Tristan Berteloot | Municipales : pour le RN, une prime au maire sortant à double tranchant | (Berteloot, Libération, 16.03.20) |
| <i>Libération</i> | 9 mars 2020 Nombre de mots : 1012 | Tristan Berteloot | RN : à Arnouville, l'étiquette qui gratte | (Berteloot, Libération, 09.03.20) |

Dans le chapitre portant sur l'analyse nous mettrons en pratique le cadre théorique du discours rapporté. Nous traiterons de l'aspect de genre dans le chapitre des résultats et de la discussion.

3.4.1 Repérage du discours rapporté

La présente étape s'appuie essentiellement des travaux de Rosier (2008). Parfois, nous avons commenté les verbes introducteurs aussi, où le verbe *dire* sera considéré comme verbe neutre. Pour analyser l'îlot textuel, cette étape s'inspirera de Covancova (2008) et de Fløttum (2004) pour leur traitement du corpus de presses et leur classification des types d'îlots textuels respectivement.

Le repérage s'est opéré manuellement sans outils informatiques. Nous avons lu les articles du corpus, et pour chaque article, nous avons souligné les emplois du discours rapporté que nous pouvons trouver. Nous avons présenté les emplois que nous avons trouvés dans des analyses individuelles pour chaque article. Après, nous avons essayé de systématiser des emplois trouvés de chaque article. En utilisant les définitions et les classifications de notre cadre théorique, nous avons rangé les emplois trouvés par fréquence. S'il y a des cas qui nous pose des problèmes, par exemple concernant la classification, nous les discuterons et nous essayerons de les placer dans la catégorie la plus appropriée.

3.4.2 L'aspect de genre

Après avoir entrepris la collecte des données, nous essayerons de lier les résultats à notre cadre théorique qui concerne le genre, à savoir *Gendered Discourses* de Jane Sunderland (2004) et

Gender and Discourse [...] de Clare Walsh (2001). Nous verrons si les approches, qui sont présentées dans ces ouvrages, s'accordent à ce que nous avons trouvé dans notre analyse.

3.1 Bilan

Dans ce chapitre, nous avons présenté notre cadre méthodologique. Nous avons montré et justifié notre choix de la méthode, en expliquant que l'analyse qualitative de corpus convient le mieux à notre recherche. Après, nous avons présenté les trois journaux, *Le Monde*, *Libération* et *Le Figaro*, desquels nous avons tiré nos articles de corpus. Nous avons en plus expliqué pourquoi nous avons choisi ces journaux, à la lumière de notre mémoire. Ensuite, nous avons montré comment nous avons fait notre sélection des articles, selon les critères pour être inclus dans notre corpus. Dans la dernière partie du chapitre de méthode, nous avons présenté notre corpus complet, et comment nous planifierions d'analyser cette collection de textes. Nous avons également mentionné que les résultats de notre analyse seront présentés dans différents diagrammes à barre, qui varient selon plusieurs facteurs.

4. Analyse

4.1. Introduction

Le présent chapitre s'articule autour de la présentation des analyses dans l'ordre présenté plus haut (voir section 3.4). La présentation proprement dite est faite selon les journaux et les journalistes. Il conviendra d'expliquer et de définir les caractéristiques pour chaque occurrence du DR, mais afin d'éviter une analyse trop répétitive, nous ne commenterons pas les caractéristiques pour chaque emploi - à moins qu'il y ait des exemples complexes ou particuliers, qui n'étaient pas commentés précédemment. Dans ces cas-là, les exemples sont discutés, avant de les situer dans la catégorie qui semble la plus appropriée. Il faut noter que nous ne commenterons pas les emplois qui figurent dans les sections 4.3.1.3-4.4.2.3. Il n'a pas semblé nécessaire de commenter les exemples de ces sections, car des exemples similaires sont déjà abordés dans les sections précédentes.

À la fin de l'étude de chaque article, le nombre d'occurrence pour chaque forme du discours rapporté dans l'article en question est noté. Ces nombres qui figurent dans cette partie de chaque analyse, fonctionnent comme le fondement pour la représentation en diagrammes, qui suivent après.

4.2. Le Monde

4.2.1 Sylvia Zappi

4.2.1.1 Titre : *Coronavirus : Olivier Faure réclame une « économie de guerre » face à l'épidémie* (Zappi, *Le Monde*, 22.03.20)

4.2.1.1.1 L'îlot textuel

On remarque d'entrée de jeu que le titre de l'article contient une occurrence de l'îlot textuel, à savoir « économie de guerre ». Dans ce cotexte, « économie de guerre » semble appartenir à la deuxième catégorie, *îlot textuel d'un groupe de mots* (Fløttum, 2004, p. 4). Il en va de même pour les exemples suivants :

1.1 ³Le courrier détaille ensuite les mesures à prendre pour éviter qu'au coût sanitaire ne vienne s'ajouter une « *facture sociale* »

1.2 Il demande tout d'abord un dépistage systématique de la population pour éviter « *le risque de rebond* » de l'épidémie »

1.3 [...] donnant par exemple l'idée d'un « chèque versé aux ménages » pour soutenir la consommation

1.4 Il réclame à cet effet la réunion d'un groupe d'experts et d'élus, d'entrepreneurs et de salariés pour « *penser la sortie de crise* »

1.5 A ses yeux, la communication du gouvernement « *au compte-gouttes* » ne crée pas la confiance nécessaire

1.6 En ce sens, il appelle à la mise en place d'un « *conseil national de lutte contre le Covid-19* » pour consulter régulièrement partenaires sociaux et élus locaux et nationaux

Il est également possible que la même phrase puisse avoir différents emplois d'îlots textuels, Des îlots textuels d'un mot seul (Fløttum, 2004, p. 4) sont également présents à travers le texte. « Dans une lettre envoyée à Emmanuel Macron, le premier secrétaire du Parti socialiste met la pression au chef de l'Etat, à qui il enjoint d'agir plus « *clairement* » et en « *totale transparence* » (Zappi, *Le Monde*, 22.03.20). Nous pouvons constater que « *totale transparence* » se trouve dans

³ Les exemples sont numérotés selon l'ordre des articles du corpus. Ainsi, le premier article et le premier exemple retenu correspondent au numéro 1.1; le deuxième article et le deuxième exemple au numéro 2.2 etc.

le groupe d'*îlot textuel d'un groupe de mots* (Fløttum, 2004, p. 4), alors que « *clairement* » appartient au groupe d'*îlot textuel d'un mot seul* (ibid.), comme les exemples suivants :

1.7 Et veiller à ce que les droits des salariés ne soient pas « *rognés* » [...]

1.8 D'autres sujets doivent être « *anticipés* », continue le député d'opposition [...]

1.9 Une sorte de Grenelle « post-Covid-19 » [...]

Source externe ou source interne ?

Alors que les autres formes du discours rapporté peuvent avoir des locuteurs, ou bien des sources, qui pourraient être plus faciles à repérer, cela n'est pas forcément le cas avec l'îlot textuel. Comme l'îlot textuel se caractérise effectivement par des fragments guillemetés (Fløttum, 2004, p.1), ces fragments peuvent parfois être difficiles à attribuer à une source spécifique. À cet égard, il nous paraît pertinent de discuter des sources possibles des différents emplois de l'îlot textuel, et de si les sources en question sont externes ou internes. Dans le cadre de cet article de Sylvia Zappi, nous avons fait l'observation suivante : Généralement, les îlots textuels comportant plusieurs mots, tel que l'îlot textuel *d'un groupe de mots* (Fløttum, 2004, p. 4) et l'îlot textuel de plusieurs groupes de mots (ibid., p. 5) sont typiquement plus faciles à lier à une source externe. L'exemple suivant, tiré de Zappi, en constitue une illustration.

1.2 Plus largement, Olivier Faure regrette que l'après-confinement ne soit pas pensé par le gouvernement. Il demande tout d'abord un dépistage systématique de la population pour éviter « *le risque de rebond* » de l'épidémie.

Le locuteur, la journaliste, indique clairement la source de l'îlot textuel. Le cotexte, et le fait que *l'il*, l'expression anaphorique (Riegel, Pellat & Rioul, 2016, p. 1030), a pour l'antécédent Olivier Faure renforcent l'impression que la source de l'îlot textuel dans ce cas est externe. Il nous semble que nous pouvons attribuer cet îlot textuel à un discours cité venant d'un contexte extérieur, à savoir l'évènement décrit, au lieu d'un terme utilisé par la journaliste, sans avoir d'origine d'un discours cité lié directement à l'évènement décrit. En plus, nous pouvons étudier le fragment guillemeté en relation avec le verbe introducteur *demander* conjugué à la troisième personne du singulière, qui pourrait renforcer la présence d'une source externe. Ce trait appartient au cotexte. Nous pouvons comparer cet exemple avec l'exemple 1.7 et son cotexte :

Et veiller à ce que les droits des salariés ne soient pas « *rognés* », notamment en ce qui concerne leur retraite et leurs droits économiques.

Contrairement à l'exemple précédent 1.2, l'îlot textuel dans cette phrase n'a qu'un seul mot. La source semble également être plus difficile de repérer dans ce cas. Dans l'exemple précédent 1.2, nous avons pu facilement trouver la source, et nous avons pu constater que la source était externe. Dans cet exemple, en revanche, la recherche d'une source spécifique n'est pas si simple, même si on étudie le cotexte (Gjerstad, 2011, p. 105) et le contexte. Ces observations peuvent indiquer que la source de cet îlot textuel peut être interne, et que les guillemets sont utilisés par le locuteur, la journaliste dans ce cas, pour marquer une prise de distance. Plus spécifiquement, les guillemets ne représentent pas forcément le point de vue du locuteur, dans une perspective polyphonique, et une distance peut se manifester. Fløttum (2004, p. 8) estime à cet effet que « l'emploi des guillemets signale en effet un *cl*⁴ en soi, un pdv mis en scène par le locuteur LOC⁵ ».

Il existe toutefois des exceptions qui ne soutiennent pas notre observation générale. Certains exemples d'îlot textuel d'un mot seul peuvent être attribués à une source externe. C'est le cas de l'exemple 1.8. Ici, le cotexte révèle qu'il s'agit d'une source externe. Premièrement, il y a un locuteur rapporté exprimé qui se trouve hors de l'article, à savoir *le député d'opposition*. En outre, le discours cité, l'îlot textuel, est accompagné par un verbe introducteur qui se lie au locuteur. En d'autres termes, l'îlot textuel dans cet exemple a un début différent de celui à l'exemple 1.7. Les deux marquent quand même une sorte de distance, mais de façon différente. En comparant les deux exemples, nous voyons qu'il s'agit d'une distance tout en ayant la source interne dans l'exemple précédent, alors que dans l'exemple 1.8, la distance présente est d'une sorte évoquée par le fait que la journaliste cite un discours en dehors de l'article – donnant alors une source externe à l'îlot textuel.

Même s'il existe des exceptions, il est quand même intéressant de discuter si on peut formuler une règle pour les îlots textuels et leurs sources. Il est possible d'argumenter qu'il y a quelques formes d'îlots textuels auxquelles il est plus difficile d'attribuer une source interne. Sur la base

⁴ point de vue (Gjerstad, 2011, p. 10)

⁵ locuteur-en-tant-que-constructeur (ibid.)

des données, il semble que les îlots textuels de plusieurs mots ou de plusieurs groupes de mots, ont tendance à avoir une source externe.

Bien qu'ils soient plus longs, les îlots textuels de plusieurs mots ou ceux d'un groupe de mots, paraissent clairs, et parfois plus clairs que ceux d'un mot seul parce qu'ils se trouvent souvent dans un contexte qui est plus facile à identifier. Les îlots textuels étaient facile à lier à un locuteur externe dans exemples ci-dessus. Pour les îlots textuels comportant un mot seul, le lecteur doit trouver le locuteur, ainsi que le contexte et la source – que nous avons argumenté pourrait être interne. Il est impossible de dire que cette observation est effectivement un trait qui s'accorde à tous îlots textuels. Après tout, notre observation est seulement basée sur un article. Cependant, il nous semble qu'il y a un facteur commun pour tous les îlots textuel, à savoir le fait que tout dépend du cotexte et du contexte.

4.2.1.1.3 Le discours direct

Le discours direct présente une forme du discours rapporté qui se trouvent entre guillemets (Riegel, Pellat & Rioul, 2016, p. 1011), et qui est introduit par un verbe (Rosier, 2008). Le discours direct peut aussi être inséré dans un récit, et dans ce cas, chaque réplique est introduite par un tiret (ibid.). Le discours direct, avec le discours indirect, fait partie des formes du discours rapporté qui se distinguent grammaticalement (Rosier, 2008, p. 55). Plus spécifiquement, les pronoms ou déterminants de première personne renvoient « à l'énonciateur dont le discours est rapporté » (Riegel, Pellat & Rioul, 2016, p. 1011). Le temps qui figure dans le discours est basé sur le « moment de la parole » (ibid.). Nous pouvons expliquer ce processus comme suit : « Le présent correspond au moment de son énonciation, même si le discours est inséré dans un contexte du passé » (ibid.). Un autre trait important qui caractérise le discours direct, et les formes canoniques du discours rapporté, est la présence d'un verbe introducteur (Rosier, 2008, p. 56). On peut diviser ce type de verbe en trois catégories : *verba dicendi*, *verba scribendi* et *verba sentiendi* (ibid.). Hors de ces trois catégories principales, nous pouvons également parler des *verbes gestes* introduisant un discours rapporté (ibid., p. 57). Un autre élément, qui s'applique à toutes les formes canoniques, est l'incise - un phénomène énonciatif et textuel, selon Rosier (ibid., p. 65). Ce phénomène peut s'exprimer de plusieurs façons. Concernant le discours direct, le type d'incise qui peut être « incidente au discours cité, à sa clôture ou, plus rarement, à l'initiale » (ibid.), est celui que nous pouvons dire est plus lié au discours direct.

Ayant ces informations comme point de départ, nous pouvons étudier notre premier exemple d'un discours direct dans l'article de Sylvia Zappi :

1.10 Il faut, insiste-t-il, « reconnaître de manière concrète, à l'issue de la crise, la contribution de tous ces personnels mobilisés. »

L'exemple 1.10 présente deux caractéristiques essentielles du discours direct : les guillemets et un verbe introducteur compris dans l'incise *insiste-t-il*. Nous pouvons aller plus en détail en ce qui concerne la sémantique du verbe. Il est possible d'argumenter que le verbe *insister* est plus « fort » que le verbe *dire*. En plus, *insister* semble introduire une présupposition. Il est en effet envisageable que le besoin d'insister résulte d'une négation/opposition préalable, où que le locuteur souhaite souligner fortement un fait qui a été dit avant ce discours spécifique. D'après Ducrot (1968, p. 38), l'énoncé peut distinguer entre ce qui *supposé* et *présupposé*. Les deux composants qui doivent être présents afin d'avoir un énoncé complexe. Le pronom à la troisième personne, *il*, se trouve dans l'incise – qui nous révèle que le discours cité vient d'une source externe. Donc, il est probable que c'est effectivement cet *il* qui est aussi locuteur rapporté de ce discours entre guillemets. Un trait particulier avec cet exemple, est le placement de « il faut » qui est situé hors les mots guillemets. La catégorie la plus proche dans un tel cas, serait l'îlot textuel, mais l'incise claire permet de le caractériser comme un discours direct. Comme nous l'avons vu avec l'îlot textuel, le cotexte et le contexte joue un grand rôle dans la recherche de la source de l'îlot textuel. Cet exemple de discours direct montre que ces facteurs sont importants dans ce cas aussi.

Passons alors à un exemple qui paraît facile à classer :

1.11 « *Il faut anticiper tous ces sujets* », répète Olivier Faure.

Pareillement à l'exemple précédent, le cotexte aide à ranger 1.11 dans la catégorie du discours direct. Le verbe introducteur indique encore une fois la présence d'une présupposition (Ducrot, 1968, p.38). Le verbe introducteur *répéter* implique que l'énoncé a été transmis avant. Nous pouvons également discuter si le verbe est complètement neutre. En effet, *répéter* peut simplement signifier la répétition d'une énoncé.

D'autres occurrences du discours direct parcourent le texte. Ils sont facilement repérables grâce aux caractéristiques liées à ce type du discours rapporté et sus-énoncées :

1.12 Les changements de pied répétés ont semé le trouble, assure encore Olivier Faure qui insiste : « *Tout le monde peut se tromper. Mais le danger vient lorsque le pouvoir n'accepte plus de se laisser contredire par les faits et quand il plie la doctrine à son propre récit de la crise.* »

1.13 « Il ne s'agit pas de faire une enquête à charge, mais de répondre à une question : comment en est-on arrivé là ? », déclare-t-il.

1.14 « *Je vous demande M. le président, une communication claire, stable, et accessible pour l'ensemble de nos concitoyennes et concitoyens* », écrit-il.

Les verbes introducteurs sont pertinent à étudier aussi. Commençons avec l'exemple 1.12, où avec les deux verbes introducteurs *assurer* et *insister*. Sémantiquement, nous pouvons dire qu'*assurer* peut se lier au verbe *affirmer*. *Assurer* peut être défini comme « rendre stable, solide quelque chose, le maintenir dans une position fixe » (Larousse, s.d., a) alors que le verbe *affirmer* signifie l'acte de « assurer fermement la véracité de quelque chose ; soutenir ; certifier » (Larousse, s. d., b).

L'exemple 1.13 a pour verbe introducteur *déclarer*, qui se distingue sémantiquement du verbe neutre *dire*. Il est sémantiquement plus proche du verbe *affirmer*. Grâce à la relation entre le verbe introducteur et le discours guillemetés, une question pertinente peut être si le verbe représente un aspect émotionnel. Surtout la question rhétorique « comment en est-on arrivé là ? » renforce cette impression.

Dans l'exemple 1.14, le verbe introducteur *écrire* nous semble neutre. En plus, l'exemple est tiré d'un lettre - qui pourrait limiter les choix de verbes introducteurs. Le journaliste ne peut pas créer la même impression sur comment l'emploi du discours rapporté a été présenté quand le discours en question est écrit. Il y a beaucoup d'aspects qui sont « perdus », tel que comment le discours a été présenté par le locuteur. Par exemple, le journaliste ne sait pas si le locuteur a dit l'énoncé d'une manière agressive ou plus calme. De ce point de vue, utiliser *écrire* comme le verbe introducteur semble un choix naturel – vu que ce verbe ne présente pas de présuppositions qui peut changer le sens du discours direct.

Nombre d'occurrences : 5

4.2.1.1.4 Formes mixtes

Même si nous avons pu classier tous les emplois du discours rapporté dans l'article jusqu'ici, nous avons déjà vu que les différents emplois du discours rapporté peuvent parfois être difficile de placer dans une catégorie spécifique. Rosier (2008, p. 94) propose une catégorie outre les formes canoniques, à savoir les *formes mixtes*, qui sont des formes qui « décloisonnent les frontières entre le discours direct et discours indirect » et qui superposent les deux traits suivants : typographie et marques de subordination et énonciation du direct et de l'indirect (ibid.).

Commençons avec le discours rapporté neutre, qui représente un degré zéro de différenciation entre le discours direct ou discours indirect (ibid.). Ce type de discours rapporté, est également neutre d'un point de vue énonciatif (ibid.) Dans ce contexte, nous pouvons étudier l'exemple suivant :

1.15 Pour chercher l'adhésion et la mobilisation de tous, il faut que la population s'approprié les consignes, assure-t-il.

Le verbe introducteur, *assurer*, est au présent de l'indicatif, et le discours rapporté n'est pas encadré par des guillemets. L'absence de guillemets indique qu'il ne s'agit pas d'un discours direct. En plus, fait que le discours n'est pas à l'imparfait, peut réduire la possibilité que le discours soit indirect. Le fait que ce discours rapporté possède des traits du discours direct et du discours indirect, tout en étant impossible d'attribuer à une de ces catégories, est un des traits importants pour être classifié comme un discours neutre. Précédemment, nous avons aussi mentionné que le discours neutre est « neutre d'un point de vue énonciatif » (ibid.)

1.16 Ajoutant : « *L'unité nationale se construit, aussi, sur la vérité et la transparence.* »

Il faut premièrement mentionner que cet exemple suit l'exemple 1.13 que nous avons catégorisé comme un discours direct. Il semble alors qu'il existe une relation entre ces deux exemples. Il est possible que cette relation soit renforcée par l'emploi du participe présent. Le participe présent n'exige pas un locuteur explicitement exprimé, et cette qualité permet de chercher le locuteur dans le cotexte. Donc, sans la relation possible avec exemple 1.13, il est difficile d'attribuer ce discours à une source. Cependant, supposant que ce discours est effectivement en relation avec l'exemple 1.13, la tâche de sa classification devient plus simple, parce que nous pouvons imaginer que le locuteur soit le même. En outre, même si cet emploi du discours rapporté ne suit

pas tous les critères pour être catégorisé comme un discours direct, il y a quand même quelques indices forts : le discours cité se trouve entre guillemets et il y a un verbe introducteur et deux points qui introduisent le discours.

Nombre d'occurrences : 2

4.2.1.2 Titre : Le Printemps républicain veut se lancer en politique et peser sur la présidentielle (Zappi, Le Monde, 30.11.19)

4.2.1.2.1 L'îlot textuel

Avec l'article précédent, l'îlot textuel est le type de discours rapporté le plus courant dans cet article aussi. Reprenant la catégorisation de Fløttum (2004), nous commençons avec les îlots textuel d'un seul mot.

2.1 Et Jean-Pierre Chevènement est venu saluer ses « *amis* » du PR.

2.1 Mais la « guest-star » était indubitablement Valérie Pécresse [...].

Dans le second exemple de 2.1 l'îlot textuel semble marquer la présence d'un mot anglais qui n'appartient au vocabulaire français.

Les îlots textuels d'un groupe de mots constituent la catégorie la plus courante :

2.3 Le mouvement veut « s'adresser aux orphelins d'une gauche républicaine et laïque » [...]

2.4 Bernard Cazeneuve – seul représentant du PS invité – a pris le soin d'envoyer une vidéo dans laquelle il a appelé les Républicains « à résister contre l'instrumentalisation » [...]

2.5 La présidente de la région Ile-de-France a enjoint les élus et partis politiques à « *ne pas faire l'autruche* » [...]

2.6 [...] et salué le PR comme un « *mouvement de résistance* ».

2.7 Ou encore dénoncé l'« *entrisme de personnes radicalisées* » sur les listes présentées lors des prochaines municipales dans certaines communes d'Ile-de-France [...]

2.8 [...] instaurant un contrôle a priori par le préfet des listes pour « *rendre inéligible les candidats radicalisés islamistes* ».

2.9 Demandant à la salle de la soutenir, Mme Péresse a conclu d'un vibrant : « *la République brûle et nous n'avons pas le droit de regarder ailleurs* » [...]

Nombre d'occurrence : 9

4.2.1.2.2 Le discours direct

2.10 « *Nous voulons descendre dans l'arène pour combler un vide et nous adresser aux orphelins d'une gauche républicaine et laïque. Le clivage gauche-droite ne fait plus sens. Il faut lui substituer celui qui sépare les républicains et les identitaires de tous bords* », explique le président du mouvement, Amine El Khatmi.

2.11 Ces personnalités sont des cibles qu'il essaie de séduire, assume-t-il : « *Nous avons de vraies convergences, il faut que nous travaillions ensemble* », souligne celui qui ne veut plus avoir affaire avec Benoît Hamon et Jean-Luc Mélenchon depuis qu'ils ont soutenu la marche contre l'islamophobie du 10 novembre.

2.12 Demandant à la salle de la soutenir, Mme Péresse a conclu d'un vibrant : « *la République brûle et nous n'avons pas le droit de regarder ailleurs* »,

L'exemple 2.10 a pour verbe introducteur *expliquer*. Nous pouvons définir ce verbe comme un verbe introducteur neutre. Le journaliste semble avoir retenu ce verbe en raison de son potentiel sémantique. Le discours rapporté présente en effet une explication. 2.11 a deux verbes introducteurs qui encadrent le discours rapporté, à savoir *assumer* et *souligner*. Ces verbes introducteurs peuvent être liés au même locuteur rapporté et le même énoncé. Ces deux verbes introducteurs semblent présenter le locuteur rapporté de deux manières, à savoir *il* et « celui qui ne veut plus avoir affaire avec Benoît Hamon [...] ». De cette façon, le journaliste peut ajouter plus d'information sur le locuteur dans la même phrase tout en respectant une limite de mots.

Le dernier exemple de discours direct dans cet article, 2.12, présente le verbe introducteur *conclure*. Grâce à sa valeur argumentative, le verbe *conclure* peut aussi marquer la fin d'un texte ou argumentation. Le positionnement de ce verbe en toute fin du texte semble soutenir une telle interprétation.

Nombre d'occurrence : 3

4.2.1.2.3 Le discours narrativisé

Le discours narrativisé peut être défini comme « un discours citant sans discours cité » et « un discours qui est traité comme un événement et qui intègre donc la narration » (Rosier, 2008, p. 105). Le discours narrativisé peut s'exprimer de plusieurs façons, tel que par des expressions stéréotypes, des syntagmes nominaux ou comme dans notre exemple, par des verbe (ibid.). Dans les exemples qui suivent, nous verrons des exemples de ces deux façons :

2.13 Un appel pour la création d'une formation au lendemain des municipales a été lancé, samedi 30 novembre, lors d'un rassemblement de quelque 350 sympathisants à la Bellevilloise, à Paris.

Ici, l'indication principale d'un discours narrativisé s'exprime par l'emploi du syntagme nominal *un appel*, qui indique qu'un discours a eu lieu. Nous pouvons argumenter que le verbe *lancer* dans le même exemple peut avoir le même effet, mais selon nous, il est une indication moins forte. Il semble que le verbe *lancer* doit être étudié en relation avec *appel*, comme indicateur de discours narrativisé dans cette phrase. Si on imagine *lancer* seul dans cet exemple, sans un syntagme nominal ou un verbe qui indiquent fortement la présence d'un discours narrativisé, ce verbe est difficile de lier à ce type de discours rapporté.

2.14 Il se faisait jusqu'alors surtout entendre par des tribunes ou des interventions télévisées et assurait une présence assidue sur les réseaux sociaux.

Dans cet exemple, le discours narrativisé s'exprime par l'expression verbale *se faire entendre*, et les syntagmes nominaux *tribune* et *interventions*. Si quelqu'un a entendu ces tribunes et ces interventions, comme la phrase nous révèle, cela veut dire qu'un discours a eu lieu.

Dans l'exemple suivant nous voyons que le lien entre le verbe et le syntagme nominal est important afin de pouvoir le classer comme du discours narrativisé.

2.15 Tous reprenant une tonalité alarmante sur la montée du communautarisme.

Ici, *reprendre avec une tonalité* indique la présence d'un discours.

Les deux exemples suivants montrent la signification du verbe *citer*, et indique la présence du discours narrativisé :

2.16 Elle a ainsi cité les tensions sur les bases de loisirs quand des femmes veulent se baigner en burkini.

2.17 Ou encore dénoncé l'« *entrisme de personnes radicalisées* » sur les listes présentées lors des prochaines municipales dans certaines communes d'Ile-de-France, citant en particulier Goussainville.

Nombre d'occurrence : 5

4.2.1.2.4 Les formes mixtes

Revenons aux formes mixtes, que nous avons abordées dans notre analyse de l'article précédent (voir section 4.2.1.1.4).

2.18 Sans savoir encore quelle forme il prendra, la future formation veut rassembler large – des sociaux-démocrates et radicaux de gauche aux marcheurs et la droite modérée –, en vue de la présidentielle, précise-t-il.

Nous voyons ici un emploi d'un discours rapporté neutre, vu qu'il se trouve entre les limitations du discours direct et du discours indirect : Le verbe introducteur est au présent, comme le discours rapporté, mais il n'y pas de guillemets ou points pour marquer la présence d'un deuxième énonciateur (Rosier, 2008, p. 94).

Nombre d'occurrence : 1

4.2.1.3 Titre : Face au PS, Bernard Cazeneuve amorce son retour, sans convaincre (Zappi, Le Monde, 06.09.19)

4.2.1.3.1 L'îlot textuel

Comme nous l'avons vu dans les autres articles, l'emploi de l'îlot textuel est assez fréquent dans cet article aussi.

3.1 [...] défendant « [sa] *pensée* » sur la manière dont il veut articuler la transition écologique et la justice sociale

3.2 [...] même s'il jure que ses sorties et le calendrier tiennent du « *hasard* », Bernard Cazeneuve place ses pions.

3.3 Et mis au point sa vision de « *croissance ciblée* », nouvel horizon permettant de répondre à la crise climatique comme aux besoins sociaux.

3.4 « Nouveau républicanisme » (Tiré d'un sous-titre)

3.5 A ses yeux, un « *nouveau républicanisme* » est possible, reformulant un compromis social qui réponde au défi écologique.

3.6 Ce ne peut être qu'une « *croissance sûre et sobre* », en « *restant des ardents défenseurs de la croissance et du progrès* ».

3.7 La veille, il avait déjà lâché à l'Agence France-press que si le vide politique continuait à gauche il « *prendrait ses responsabilités* ».

3.8 « Plus l'homme de la situation » (Tiré d'un sous-titre)

Nombre d'occurrence : 8

4.2.1.3.2 Le discours direct

Le discours direct est également fréquemment employé dans cet article :

3.9 « *Il rencontre beaucoup de gens qui lui disent : "On a besoin de grandes voix"* », assure un de ses proches.

3.10 « *Nous sommes légitimes à donner notre vision en disant ce que nous sommes, nous socialistes* », a-t-il dit devant ses camarades.

3.11 Ses idées sont d'ailleurs « *en libre-service* », a-t-il précisé. Avant de conclure par une drôle de double négation : « *Je ne suis pas désireux de construire un destin pour moi-même et être candidat à la présidentielle, car il n'y aura pas de candidat s'il n'y a pas de ligne et pas d'idées.* »

3.12 « *Sa présence est un message de crédibilité et de stature dans nos rangs* », avance la députée du Tarn-et-Garonne.

3.13 « *Bernard peut faire partie des solutions dans la reconquête des électeurs et la reconstruction de la gauche* », veut croire le sénateur du Nord.

3.14 « *Bernard pouvait être l'homme de la situation quand c'était Mélenchon qui dominait à gauche, plus quand c'est Jadot* », soupire un dirigeant.

3.15 « *Il y a une gauche à inventer, et il n'est pas dedans* », lâchait un élu du Grand-Est.

3.16 Olivier Faure, de son côté, loue l'homme d'Etat, toujours prêt à se rendre utile à son camp. Mais ajoute : « *Ces dernières années, on a mal mesuré le défi qui est devant nous, mais nous avons besoin d'un changement de paradigme, de nos modes de vie et de pensée. Le moment n'est pas d'être candidat, mais de lancer un processus qui conduise à une candidature unique.* »

La plupart de ces exemples suivent les traits typiques pour être classifié comme un discours direct. Avec les cas précédents, il y a toutefois quelques exemples dont l'appartenance à cette catégorie ne semble pas évidente. Deux exemples semblent plus complexes, en effet, 3.11 et 3.16, parce qu'ils ne possèdent pas les caractéristiques prototypiques d'un discours direct. Il semble cependant difficile de définir ces exemples comme un cas de discours mixte, vu que la source est effectivement identifiable, en tenant en compte le cotexte immédiat. En plus, les exemples en question possèdent les autres traits qui sont liés au discours direct, tel que les guillemets et les deux points, et ils semblent également représenter un discours complet. Il ne s'agit pas d'un îlot textuel, par exemple. Dans le cotexte, nous trouvons également des verbes introducteurs.

Un autre exemple intéressant, même s'il est facile à catégoriser, est 3.9. Contrairement aux autres exemples, il a deux verbes introducteurs encadrant le discours: *dire* et *assure*. Il est également pertinent de discuter si « il » et « un de ses proches » font référence au même locuteur rapporté.

Comme nous l'avons fait avec les autres articles, nous pouvons commenter quelques verbes introducteurs plus en détail dans cet article aussi. Dans l'exemple 3.14, où nous trouvons le verbe introducteur *soupirer*, qui implique une émotion négative liée au discours rapporté en question. Le verbe introducteur dans l'exemple 3.15, *lâcher*, peut aussi être catégorisé comme moins neutre, grâce à sa définition : « laisser échapper malgré soi une parole, un geste » (Larousse, s.d., c)

Nombre d'occurrence : 8

4.2.1.3.3 Le discours indirect

Dans cet article, nous trouvons le premier emploi d'un discours indirect dans notre corpus.

3.17 L'avocat s'est voulu rassurant en disant que les socialistes n'avaient rien à craindre de lui [...]

Comme le discours direct, le discours indirect distingue aussi un discours citant et un discours cité grammaticalement (Rosier, 2008, p. 55). Comme les exemples de Rosier démontrent, le discours indirect se caractérise par l'emploi d'un verbe introducteur avec *que*, qui dans ce cas est *dire*, suivi par une proposition subordonnée introduite par *que*. Le verbe qui suit après le *que*, est conjugué à l'imparfait (Rosier, 2008, p. 56), comme nous voyons dans notre exemple : « [...] les socialistes n'avaient rien à craindre de lui ».

Nombre d'occurrence : 1

4.2.1.3.4 Le discours narrativisé

Le discours narrativisé est le type de discours rapporté le plus courant dans cet article. Voici les exemples que nous avons pu identifier :

3.18 [...] l'ancien premier ministre a présenté sa vision de la transition écologique, qu'il veut concilier avec la croissance économique.

3.19 Il y a tenu un long discours [...]

3.20 Un nouveau credo pour montrer sa mue écolo. Alimentant ainsi espoirs et fantasmes sur sa possible candidature en 2022.

3.21 Ce premier moment devant les députés et sénateurs sera suivi d'une intervention lors de la Fête de la rose de Maraussan (Hérault) [...]

3.22 *A l'épreuve de la violence*, sur son expérience de ministre de l'intérieur dans lequel il raconte, notamment, les attentats de 2015 vus de la Place Beauvau.

3.23 L'homme, lui, croit en sa carrure d'homme d'Etat et en sa capacité à renouveler le logiciel de la gauche.

3.24 L'été a passé, et l'état de son parti, dont il juge les dirigeants médiocres, l'a décidé à intervenir dans le débat politique.

3.25 Dans sa contribution à la revue *Le Débat*, il développe cette vision longuement et précisément, prenant acte de la fin d'un cycle du productivisme et d'un progrès reposant sur l'exploitation des énergies fossiles et naturelles qu'on croyait sans limite.

Tous ces occurrences montrent une forme du discours narrativisé exprimé soit par un verbe soit par un syntagme nominal (Rosier, 2008, p. 105), où les deux, comme nous observons dans l'exemple 3.25 : Nous avons le nom *contribution* en relation avec *à la revue Le Débat* qui présuppose la présence d'un discours à un certain moment. Notre impression qu'un discours a eu lieu est renforcée grâce aux verbes tel que *développer [cette vision]* et *prendre acte*.

Nombre d'occurrence : 8

4.2.1.3.5 Les formes mixtes

Cet article renferme deux exemples du discours rapporté neutre :

3.26 Il assure qu'il n'a pas de stratégie, que l'addition de ses initiatives n'est pas calculée et qu'il se tient à distance de toute déclaration de candidature à la présidentielle.

3.27 Il n'empêche : le voilà qui remonte sur scène et veut peser sur le cours de la gauche.

Le discours rapporté neutre, comme nous l'avons expliqué précédemment (voir section 4.2.1.1.4), se caractérise par « un degré zéro de différenciation entre le DD et le DI » (ibid., p. 94). Lorsque nous observons les exemples identifiés dans cette catégorie, nous remarquons qu'ils se présentent comme un mélange entre le discours direct et le discours indirect.

Nombre d'occurrence : 2

4.2.2 Bertrand Bissuel

4.2.2.1 Titre : Temps de travail, chômage partie, congés payés.... Le droit du travail bousculé par ordonnances (Bissuel, Le Monde, 25.03.20)

4.2.2.1.2 Le discours narrativisé

Le premier emploi du discours narrativisé que nous trouvons dans cet article, est le suivant :

4.1 les vingt-cinq ordonnances en question sont, en effet, prises en application de la loi d'urgence pour combattre le Covid-19, adoptée dimanche par le Parlement.

Le verbe qui est important dans ce contexte, est *adopter*. Même s'il n'y a pas de discours cité dans cette partie du texte, il s'agit d'un discours rapporté, à savoir le discours narrativisé (Rosier, 2008, p. 105), grâce à ce verbe spécifique. Nous voyons que le verbe *adopter* dans cette phrase présuppose qu'un discours a eu lieu. Afin d'adopter une loi, une forme du discours doit avoir lieu. En utilisant le discours narrativisé, le journaliste a la possibilité de mentionner l'existence de ce discours, sans le citer directement. Il y a plusieurs hypothèses possibles pour ce choix : Nous pouvons nous imaginer que le journaliste n'était pas présent pendant l'adoption de cette loi, et qu'il ne connaît pas le discours exact de cette situation. Une autre possibilité est que le journaliste a une limite de mots à respecter, et qu'il doit choisir les discours les plus importants à citer. En plus, il nous semble que citer une loi entièrement est trop compliqué et moins pertinent pour ce type de texte.

Cet exemple n'est pas la seule instance de discours narrativisé. Soit la phrase suivante :

4.2 L'une des trois ordonnances dévoilées mercredi offre la faculté à certaines catégories d'employeurs de s'affranchir des règles de droit commun en matière de temps de travail.

Comme nous avons vu dans l'exemple précédent, le verbe, qui dans ce cas est *dévoiler*, nous aide à comprendre qu'il s'agit d'un discours narrativisé. Dans cette phrase, nous observons que le verbe indique qu'un discours a eu lieu. Certes, le discours narrativisé représente une indication d'un discours qui a eu lieu, mais il peut aussi servir à signifier la priorisation d'information chez le journaliste. Il est possible de conclure que l'emploi du discours narrativisé signifie que le contenu écrit de la loi n'est pas l'information la plus importante, selon le journaliste : C'est plutôt le fait que la loi est passée qui semble être pertinent.

Dans l'exemple suivant, le discours narrativisé se manifeste par l'emploi du verbe *soumettre* :

4.3 « Une autre ordonnance, soumise mercredi au conseil des ministres, cherche à secourir les bénéficiaires de l'assurance-chômage »

Le dernier, et possiblement le plus intéressant, exemple du discours narrativisé, est le suivant :

4.4 Les organisations syndicales regrettent que les changements introduits sur la durée du travail, les repos et les congés soient, pour beaucoup d'entre eux, laissés à la main des patrons : celles-ci auraient préféré qu'une plus grande place soit réservée au dialogue social.

Le mot *dialogue* donne sa pertinence à cet exemple. Comme nous l'avons mentionné, le discours narrativisé peut se manifester par des syntagmes nominaux (Rosier, 2008, pp. 105). Si nous pouvons catégoriser cet emploi comme un discours narrativisé, il reste à déterminer si le discours est effectivement rapporté. Selon le contexte, il nous semble que le discours a eu lieu.

Dans le prochain exemple, le discours narrativisé se manifeste par un verbe *soumettre*, et un syntagme nominal, *ordonnance* :

4.5 Une autre ordonnance, soumise mercredi au conseil des ministres, cherche à secourir les bénéficiaires de l'assurance-chômage.

Le mot *ordonnance* peut avoir plusieurs sens, mais dans ce cas, il s'agit d'une ordonnance qui implique une sorte de discours. Cette impression est renforcée lorsque nous considérons ce mot en relation avec le verbe *soumettre* : Un discours doit avoir lieu afin de soumettre une ordonnance.

Pour résumer cette partie d'analyse, il peut être constaté que le discours narrativisé est une forme du discours rapporté plutôt fréquent dans cette partie. Il semble pertinent de discuter pourquoi c'est le cas. Comme les exemples démontrent, plusieurs emplois du discours narrativisé dans cet article peuvent être liés aux lois et le fait que les lois ont été passées. Donc, même si le fait qu'une loi a été adaptée implique une sorte de discours, il est possible d'argumenter que cela n'est pas le but le plus important du discours narrativisé dans cet article. Effectivement, il semble que le discours narrativisé est utilisé pour montrer que l'action d'adapter une loi joue un plus grand rôle que le discours en soi.

Nombre d'occurrences : 5

4.2.2.2.2 L'îlot textuel

Comme les autres articles, celui-ci présente également plusieurs emplois de l'îlot textuel. Notre observation générale est que les îlots textuels dans cet article sont faciles à identifier, et ne possèdent pas de traits qui peuvent être liés aux autres formes du discours rapporté.

4.6 Mais la dérogation (relative aux maxima de quarante-six heures et de soixante heures) sera beaucoup plus large puisqu'elle sera susceptible de jouer dans les « *secteurs particulièrement nécessaires à la sécurité de la nation ou à la continuité de la vie économique et sociale* ».

4.7 [...] le premier ministre, Edouard Philippe, avait tenu à souligner que ces nouvelles règles ne dépassent pas « *un certain nombre de bornes qui sont imposées (...) dans le cadre communautaire* ».

4.8 L'objectif, selon M. Philippe, est « *de permettre la poursuite du travail et d'endiguer les licenciements massifs et les faillites qui ruineront des milliers d'entreprises et des millions de Français* ».

4.9 Parmi les mesures assouplissant la loi au profit des patrons, il y a également celle sur « *les dates de prise d'une partie des congés payés* ».

4.10 Désormais, l'employeur aura la faculté d'imposer ou, au contraire, de différer des vacances, pour des périodes ne pouvant excéder « *six jours ouvrables* ».

4.11 Il sera tenu de le dire seulement un « *jour franc* » – et non plus quatre semaines – à l'avance.

4.12 [...] les « *dates des jours de réduction du temps de travail* » et « *des jours de repos affectés sur le compte épargne-temps du salarié* » pourront être dictées ou modifiées « *unilatéralement* » par la direction, sans qu'un accord collectif soit requis.

4.13 [...] l'économie, outre-Rhin, avait « *pu repartir plus vite* » [...]

Nombre d'occurrence : 8

4.2.2.2.3 Les formes mixtes

Nous avons trouvé deux emplois des formes mixtes dans cet article :

4.14 Sont notamment visés « *les transports, la logistique, l'agroalimentaire, l'agriculture, l'énergie, les télécommunications* », énumère un collaborateur de M^{me} Pénicaud.

4.15 [...] tout faire pour préserver les compétences, grâce à un régime de chômage partiel « *le plus protecteur d'Europe* », assure-t-on au ministère du travail.

Ces exemples présentent des traits compatibles avec ceux du discours direct : une source nommée, et des verbes introducteurs, *énumérer* et *assurer*. Cependant, vu qu'il n'y pas de citation complète, il est difficile de définir ces exemples comme des discours directs. Il s'agirait davantage d'emplois de la forme mixte. (Rosier, 2008, p. 94).

Nombre d'occurrence : 2

4.2.2.2 Titre : Vers un tassement du nombre de ruptures conventionnelles (Bissuel, Le Monde, 28.02.20)

4.2.2.2.1 L'îlot textuel

Contrairement aux autres articles précédents, il n'y pas beaucoup d'emploi de l'îlot textuel dans cet article. Cela dit, il faut tenir en compte de ce que cet article n'est pas très long. Les occurrences sont les suivantes :

5.1 d'abord, il est plus difficile de retrouver une activité pour un individu âgé d'environ 60 ans et celui-ci risque de devoir être épaulé par « *la collectivité* ».

5.2 Selon la Dares, les ruptures conventionnelles s'accroissent « *jusqu'à l'âge de 30 ans* » [...]

5.3 [...] puis diminuent avant de connaître « *un ressaut à 59 ans* »

5.4 C'est l'une des raisons pour lesquelles il conviendrait de renforcer « *l'encadrement* » du dispositif [...]

5.5 [...] qui permettent de contourner les obligations liées aux « *plans sociaux* » comme le reclassement des salariés, etc.

Nombre d'occurrence : 5

4.2.2.2.2 Le discours direct

Comme nous l'avons vu avec l'îlot textuel, il y a peu d'emplois du discours direct aussi dans cet article, et encore une fois, cela serait dû à la longueur de l'article.

5.6 « *C'est devenu un outil de gestion quotidienne, qui évite les conflits* », commente Benoît Serre, vice-président de l'Association nationale des directeurs des ressources humaines.

5.7 « *Les chiffres se maintiennent à un niveau élevé*, complète Raphaël Dalmasso, maître de conférences en droit privé à l'université de Lorraine. *C'est la confirmation que la procédure convient toujours aux parties en présence : au lieu de s'acharner à maintenir la relation de travail, elles préfèrent y mettre un terme avec cette procédure dont elles apprécient la simplicité.* »

5.8 « *Toute la question est de savoir si c'est une bonne mesure*, enchaîne Raphaël Dalmasso. *Est-ce qu'elle entraîne des ruptures de contrat qui ne se seraient pas produites si elle n'avait pas existé ? Est-ce que certains employeurs s'en servent comme une sorte de préretraite, en faisant partir des salariés proches de la soixantaine, qui sont ensuite pris en charge par l'assurance-chômage ?* »

À première vue, les deux derniers exemples peuvent apparaître comme des formes mixtes, mais à y regarder de près, les deux possèdent une source identifiée et un verbe introducteur. Ici, il semble que les verbes introducteurs sont généralement neutres, et que nous ne puissions pas leur attribuer un sens-entendu.

Nombre d'occurrence : 3

4.2.2.2.3 Les formes mixtes

Dans cet article, nous avons seulement trouvé trois formes du discours rapporté, où les formes mixtes représentent le troisième type. Il y a trois emplois dans le texte :

5.9 Si un plus grand nombre de seniors pointent à Pôle emploi, « *c'est problématique* », juge Jean-François Foucard (CFE-CGC), en invoquant deux arguments : d'abord, il est plus difficile de retrouver une activité pour un individu âgé d'environ 60 ans et celui-ci risque de devoir être épaulé par « *la collectivité* ».

5.10[...] et de réclamer « *une contribution plus importante des employeurs à l'assurance-chômage* », affirme Denis Gravouil (CGT)

5.11 Trop souvent, estime-t-il, les ruptures conventionnelles correspondent à des « *licenciements déguisés* »

Nombre d'occurrence : 3

4.2.2.3 Titre : Le chômage en France à son plus bas niveau depuis 2008, selon l'Insee (Bissuel, Le Monde, 13.02.2020)

4.2.2.3.1 L'îlot textuel

Encore une fois, les emplois d'îlot textuel, et le discours rapporté en général, sont limités, à cause de la longueur de l'article :

6.1 Le gouvernement estime qu'un taux à 7 % en 2022 était « franchement atteignable ».

6.2 Au cours des trois derniers mois de 2019, l'emploi salarié dans le secteur privé s'est accru de 0,2 %, soit une progression « comparable à celle du trimestre précédent » [...]

6.3 « Montée du halo du chômage » (tiré d'un sous-titre)

6.4 L'autre gros point noir, selon M. Heyer, se situe dans « *la montée du halo du chômage* » [...]

Nombre d'occurrence : 4

4.2.2.3.2 Le discours direct

L'article présente trois emplois distincts du discours direct :

6.5 « *Le recul du taux de chômage s'avère d'autant plus impressionnant que la croissance, si elle résiste bien, est moins soutenue qu'auparavant, à 1,2 % ou 1,3 % en rythme annuel*, décrypte Philippe Martin, professeur à Sciences Po

6.6 « *Ce reflux du chômage n'a rien d'étonnant puisqu'il est en adéquation avec les volumes significatifs de recrutements qui se sont produits durant l'année 2019*, enchaîne Eric Heyer, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).

6.7 « *Ce phénomène tient peut-être au fait que des individus, jusqu’alors totalement découragés et assimilés à des inactifs, envisagent de reprendre pied sur le marché du travail* », explique-t-il.

Trois verbes introducteurs retiennent l'attention ; *décrypter*, *enchaîner* et *expliquer*. Parmi ces verbes, *décrypter* peut être considéré comme le moins commun dans ce sens. Comme nous l'avons fait avant, nous pouvons étudier le sens de l'énoncé guillemeté. Nous observons qu'il présente des faits sur un sujet, plus spécifiquement des statistiques sur le recul du taux de chômage. Ce type d'information peut être considérée comme importante, ce qui peut expliquer la présence du verbe *décrypter* au lieu d'un verbe plus commun. Nous pouvons considérer ce verbe comme neutre, mais en même temps fort, parce qu'il peut souligner l'importance d'une information.

Dans le dernier exemple, le verbe introducteur est *expliquer*. L'emploi de ce verbe est expliqué dans la section 4.2.1.2.2.

Nombre d'occurrence : 3

4.2.2.3.3 Les formes mixtes

Comme l'article précédent, il y a aussi quelques emplois des formes mixtes :

6.8 Une telle « *ambition (...) n'est pas gagnée d'avance, mais elle est franchement atteignable* », a estimé, jeudi matin sur RTL, la ministre du travail, Muriel Pénicaud.

6.9 Une appréciation que M. Martin partage, « *même s'il convient toujours de se montrer prudent dans ce type d'exercice* », nuance-t-il. M. Heyer, lui, reconnaît que cette hypothèse « *n'est pas hors de portée* », mais elle paraît difficile à concrétiser car les prévisions de l'OFCE « *tablent sur une dynamique de créations d'emplois presque deux fois moins forte en 2020 qu'en 2019* ».

En relation avec :

6.10 Toutefois, « *ce ralentissement peut être contrebalancé par d'autres facteurs – par exemple la montée en puissance du programme de formation pour les chômeurs de longue durée et les moins qualifiés* ».

Nombre d'occurrence : 2

4.3 Le Figaro

4.3.1 Christine Ducros

4.3.1.1 Titre : Coronavirus : l'appel à l'aide des foyers de l'aide sociale à l'enfance (Ducros, Le Monde, 13.02.20)

4.3.1.1.1 L'îlot textuel

7.1 Mis «au vert», les enfants sont pris en charge dans des bungalows sur une base de loisirs nautique du département.

7.2 Gérés par les conseils départementaux, ces foyers ont selon les professionnels été «*les grands oubliés des premiers jours de la crise sanitaire*».

7.3 Troussel se dit « soulagé » d'avoir été entendu.

Nombre d'occurrence : 3

4.3.1.1.2 Le discours direct

7.4 «*Le lieu d'accueil n'était pas adapté à cette période de confinement. Nous avons pris les devants pour éviter qu'il ne devienne une cocotte-minute* » confie pragmatique Franceline Lepany [...]

Le choix du verbe *confier* semble indiquer qu'il existe déjà des inquiétudes sur le sujet à propos desquelles, le locuteur rapporté, Franceline Lepany a déjà pris des mesures en avance.

Nous notons également qu'une présupposition est présente dans l'exemple suivante :

7.5 « *Dès le 14 mars, j'ai interpellé Adrien Taquet, secrétaire d'Etat à la famille et Olivier Véran, ministre de la Santé sur la situation potentiellement explosive, affirme Stéphane Troussel, président PS du conseil départemental, car les enfants n'ont pas cours contrairement à ce qui se passe en temps normal, il faut les occuper, faire de la pédagogie et bénéficier de professionnels en nombre suffisant. J'ai donc demandé à ce*

que les enfants de ces professionnels puissent comme les soignants faire garder leurs enfants dans les crèches, écoles et collèges réquisitionnés par l'Etat».

Il nous semble que le verbe introducteur *affirmer* présuppose l'affirmation d'un autre énoncé. Plus spécifiquement, nous ne pouvons pas affirmer quelque chose sans une présupposition : Ici, nous pouvons par exemple nous imaginer qu'il y'avait une rumeur ou une discussion sur une dialogue entre le Stéphane Troussel, le locuteur, et le Oliver Véran.

7.6 « *Depuis ce week-end, dit-il, les politiques rattrapent le temps perdu mais il y a eu un sacré retard à l'allumage. Ils ont été aux abonnés absents* ». Il décrit le quotidien de dizaines de milliers de résidents de foyers. « *Ils ne suivent plus de cours, se retrouvent sans la moindre activité, enfermés dans des bâtiments où il est souvent difficile de se défouler et ils sont moins encadrés qu'à l'habitude* ».

Dans cet exemple nous retrouvons le verbe introducteur neutre *dire*.

7.7 «*Si la crise sanitaire s'installe dans la durée, nous devons desserrer les contraintes pour le personnel*, analyse encore le président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis [...]»

Le verbe introducteur dans cet exemple est *analyser*, qui est intéressant, parce que ce verbe n'implique pas forcément la présence d'un discours. Ici, en revanche, nous voyons que le verbe est en relation avec un emploi de discours rapporté, et il semble posséder une valeur neutre. Si nous devons attribuer une valeur moins neutre à ce verbe, nous pouvons argumenter qu'il peut signifier que le locuteur est plus pensif, et qu'il hésite de faire les déclarations fortes.

Le verbe introducteur dans l'exemple suivant n'est pas neutre de tout. *Déplorer* présente sans doute une valeur négative. Pour bien comprendre le choix de verbe, il faut étudier le contexte et le contenu de l'article. Comme le titre l'indique, l'article porte sur l'appel à l'aide de foyers de l'aide sociale à enfance durant la pandémie. Le locuteur rapporté Maxime Zennou, exprime sa frustration et condamne la situation décrite dans l'article. Cet exemple montre aussi bien comment le choix de verbe introducteur peut changer le sens du discours rapporté. Si nous remplaçons *déplorer* par un verbe plus neutre comme *constater*, par exemple, le sens s'en trouverait modifié. Avec ce verbe, le discours ne doit pas forcément avoir une valeur négative – Il pourrait simplement être un fait que le locuteur souhaite exprimer.

7.8 N'empêche, «*la situation est tendue partout en Ile-de-France, en France mais aussi déjà Outre-Mer*» déplore Maxime Zennou, directeur général du groupe SOS (20 000 salariés à travers le monde, 500 établissements en métropole) en charge de la Jeunesse.

Dans l'exemple suivant, il faut revenir aux présuppositions (Ducrot, 1968, p. 38) :

7.9 «*Pour les masques, c'est comme partout, nous n'en avons pas et les gardons pour les centres de PMI ou de vaccination, pour les solutions hydroalcooliques, c'est plus simple*» précise Stéphane Troussel.

Comme nous l'avons observé avec plusieurs autres verbes, tel qu'*affirmer*, le verbe introducteur *préciser* présuppose qu'il y a un énoncé similaire qui a été dit avant. Cependant, le verbe *préciser* se distingue sémantiquement au verbe *affirme*, parce qu'il peut signifier un ajout d'information, ou bien une correction d'information. Dans l'article, il s'agit de la première option car locuteur rapporté complète l'information qui est déjà connue avec plus de faits.

Nombre d'occurrence : 6

4.3.1.1.3 Le discours narrativisé

Dans le premier exemple, un syntagme nominal révèle la présence d'un discours narrativisé.

7.10 Car en France, 60 000 jeunes sont placés sur décision d'un juge ou par volonté de leurs parents dans des foyers gérés par des associations, les autres dans des familles d'accueil agréées.

Le nom *décision* implique qu'un discours a eu lieu à un moment donné dans le passé.

Dans l'exemple suivant, le verbe *décrire* implique la présence d'un discours :

7.11 Il décrit le quotidien de dizaines de milliers de résidents de foyers.

Nombre d'occurrence : 2

4.3.1.2 Titre : Municipales : des élus refusent d'organiser l'élection des maires (Ducros, Le Figaro, 18.03.20)

4.3.1.2.1 L'îlot textuel

Il y a trois exemples d'îlot textuel dans l'article, où deux sont un peu particuliers :

8.1 « *La France connaît une situation de crise sanitaire absolument inédite : ce n'est pas un hasard si le président de la République a utilisé le terme de guerre ! Mais alors que le mot d'ordre du gouvernement est de "rester chez soi" et que chacune des rencontres peut faire des victimes en plus, on nous impose de réunir les conseils municipaux de plus de 30.000 communes en fin de semaine, afin d'installer les nouveaux élus* ».

8.2 « *Car, insistent les frondeurs, ne l'oublions pas notre objectif, comme celui du gouvernement, est de sauver des vies.* »

8.3 [...] les exécutifs sortants ont le bénéfice de l'expérience et peuvent gérer les « affaires courantes »

Les deux premiers apparaissent comme des îlots textuels, mais si on les étudie dans leur cotexte et contexte, il est possible de leur attribuer des sources.

Nombre d'occurrence 3

4.3.1.2.2 Le discours direct

Dans l'article, nous avons trouvé deux emplois du discours direct qui sont assez différents :

8.4 « *Nous n'avons pas le droit d'aller voir notre grand-mère mais plusieurs centaines de milliers d'élus et d'agents des communes, des communautés de communes, communautés d'agglomération et métropoles, des syndicats intercommunaux et des syndicats mixtes vont être obligés de se rassembler alors que le pays est en plein confinement, c'est insensé* », peste l'élus.

8.5 Car en plus de devoir réunir les conseils municipaux d'ici dimanche, il faut, dit-il, « *installer les intercommunalités et toutes les structures annexes qui en découlent dans les semaines à venir* ».

La grande différence porte sur les verbes introducteurs. Alors que le premier exemple montre un verbe introducteur avec une valeur moins neutre, le second présente un verbe introducteur neutre. Il faut focaliser sur le premier exemple, avec le verbe introducteur *pester*, qui indique une forte aversion.

Nombre d'occurrence : 2

4.3.1.2.3 Le discours narrativisé

Dans les deux exemples suivants, il s'agit d'un discours narrativisé qui s'exprime par le syntagme nominal *tribune*, qui implique la présence d'un discours – soit oral, soit écrit.

8.6 Ils publient une tribune sur le site du Figaro pour alerter le gouvernement.

8.7 Et, publient une tribune sur le site du *Figaro*.

Nombre d'occurrence : 2

4.3.1.3 Titre : Chirac, perçu par les Français comme le meilleur président avec de Gaulle (Ducros, Le Figaro, 29.09.19)

Avant de commencer l'analyse de cet article, il faut noter que cet article marque le début la série (sections 4.3.1.3-4.4.2.3) d'exemples qui ne sont pas commentés. Il n'a pas semblé nécessaire de commenter les exemples de ces sections, car des exemples similaires sont déjà abordés dans les sections précédentes.

4.3.1.3.1 L'ilot textuel

9.1 « De cape et d'épée » (sous-titre)

9.2 L'image qui reste de l'homme qui présida la France de 1995 à 2007 est celle « d'un personnage sympathique qui aimait la vie » pour 31 % des personnes interrogées.

9.3 Pour 27 % des Français, il fut « un élu de terrain proche des citoyens », « un grand homme d'État » pour 18 %.

Nombre d'occurrence : 3

4.3.1.3.2 Le discours direct

9.4 « L'homme est plus populaire que le président, Sa dimension humaine est capitale », observe-t-il ajoutant que « la vie de Jacques Chirac a été un roman de cape et d'épée où il tenait souvent l'épée ».

9.5 Le politologue insiste aussi sur le contraste qui a pu profondément toucher les Français : « cette grande carcasse qui avalait les kilomètres et les têtes de veau, avait une

vie trépidante et qui fut soudain touchée par la maladie devant les citoyens. Le pays souffrait de le voir comme ça ».

9.6 « C'était l'un des derniers géants de la vie politique française », estime de son côté Xavier Bertrand.

9.7 Tandis qu'Édouard Philippe affirme : « Nous avons tous quelque chose, nous Français, en nous de Jacques Chirac. Je le dis avec une admiration profonde mais aussi avec lucidité. Il n'était ni un saint, ni un homme parfait. Derrière la truculence et la chaleur réelle, il y avait la dureté et la capacité à trancher... »

Nombre d'occurrence : 4

4.3.1.3.3 Le discours narrativisé

9.10 Selon un sondage Ifop publié dans Le Journal du dimanche, Jacques Chirac, si critiqué lorsqu'il était à l'Élysée est désigné comme celui qui fut le meilleur président de la V^e République pour 30 % des Français.

9.11 Mais pour Jérôme Jaffré, politologue, directeur du Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (Cecop) qui commentait le sondage sur France Inter, l'explication est ailleurs.

Nombre d'occurrence :2

4.3.1 Emmanuel Galiero

4.3.2.1 Titre : Coronavirus : agacée par les critiques et les doutes, Valérie Boyer prend la défense de Didier Raoult (Galiero, Le Figaro, 25.03.20)

4.3.2.1.2 L'îlot textuel

10.1 La députée LR des Bouches-du-Rhône se dit « scandalisée » face à l'incapacité de la France à tester massivement les Français.

10.2 Mais selon la députée LR des Bouches-du-Rhône, cette polémique « *lamentable* » ne serait instrumentalisée que pour détourner les regards des failles du pouvoir face à la crise sanitaire du coronavirus, dont elle est elle-même victime.

10.3 [...] interroge enfin la parlementaire, qui voudrait avoir la certitude qu'il n'y a aucun risque de « *conflits d'intérêts* » au sein des deux comités scientifiques guidant les choix de l'exécutif dans la crise du coronavirus.

Nombre d'occurrence : 3

4.3.2.1.3 Le discours direct

10.4 « *Pas de masques, pas de tests. On envoie les professionnels de santé au feu sans les protéger. Mais de qui se moque-t-on ? La France, avec 15% de dépenses sociales, n'est pas foutue de tester les gens ? C'est lamentable, je suis scandalisée* », poursuit l'élue marseillaise.

10.5 « *Peut-être que le chef de l'État et le premier ministre se disent qu'ils ont été nuls sur les masques et sur les tests, et qu'ils n'ont pas envie d'être nuls sur le traitement* », critique-t-elle.

10.6 Quand on lui fait remarquer que le ministre de la Santé s'est donné 15 jours pour tirer des conclusions, Valérie Boyer réplique aussitôt : « *Alors très bien, ils sont comme Raoult. Ils sont capables de tester son traitement en 15 jours* »

10.7 Enfin, quand les autorités annoncent leur volonté de confier l'évaluation de la solution Raoult à des équipes de scientifiques indépendantes, alors même que le chercheur a été choisi pour siéger au sein du premier comité scientifique, Valérie Boyer bondit : « *Qu'est-ce qu'il y a de plus indépendant qu'un médecin comme Didier Raoult, qui ne dépend pas d'un laboratoire et qui travaille dans un CHU, contrairement à beaucoup parmi ceux qui se sont exprimés jusqu'à présent ?* » interroge enfin la parlementaire [...]

Il y a aussi quelques exemples du discours direct sans source explicite :

10.8 « *Le climat est incroyable ! On s'occupe de critiquer une sommité mondiale qui a trouvé un traitement pour le Covid-19, jusqu'à preuve du contraire, plutôt qu'à regarder la situation dramatique dans laquelle nous a mis le gouvernement* ».

10.9 « *Je me demande s'ils ne se servent pas de ça pour que l'on ne parle pas de leurs turpitudes. Pendant qu'on critique Raoult, on fait perdre du temps aux malades. Je*

n'attends pas du ministre Véran et de la porte-parole Ndiaye qu'ils me donnent la liste des morts chaque jour mais qu'ils me disent combien de médecins et professionnels de santé sont protégés, pourquoi des cliniques sont vides alors qu'on monte des hôpitaux militaires et combien de personnes sont testées ».

10.10 « Elle reprend ce que disaient Jean-François Delfraissy et ses amis (NDLR : le président du 1er comité scientifique avec lequel Raoult a pris ses distances). Mais je n'ai qu'une question à leur poser : quand aurons-nous les résultats de leurs essais cliniques ? Dans 1, 2, 3 ou 6 mois ? »

Nombre d'occurrence : 7

4.3.2.1.4 Les formes mixtes

10.11 Valérie Boyer a bien noté que Didier Raoult, le directeur de l'IHU de Marseille, a pris ses distances avec le Conseil scientifique auquel il appartenait pour, dit-il, privilégier désormais un échange direct avec l'exécutif.

10.12 La présidente du Care, Françoise Barré-Sinoussi, virologue et prix Nobel 2008 pour la découverte du virus Sida, a vivement critiqué dans le journal [Le Monde](#) la démarche du professeur Didier Raoult en estimant que l'efficacité de son traitement « n'a pas été prouvée de façon rigoureuse ».

Nombre d'occurrence : 2

4.3.2.2 Titre : À Paris, Florence Berthout lance un centre de consultation pour soulager les médecins et rassurer les habitants (Galiero, Le Figaro, 24.03.20)

Contrairement aux cas précédents, nous ne trouvons pas d'exemples d'îlot textuel dans cet article. Effectivement, il y a très peu d'exemples du discours rapporté en général : Il s'agit d'un seul exemple du discours direct.

4.3.2.2.1 Le discours direct

11.1 « *Tout habitant du 5e arrondissement ou d'un arrondissement limitrophe pensant présenter une affection Covid-19 peut se présenter sans rendez-vous* », est-il indiqué en

précisant que le nouveau centre de consultation est ouvert du lundi au samedi, de 9h à 18h.

Nombre d'occurrence : 1

4.3.2.3 Titre : Municipales : les multiples implications juridiques d'un éventuel report du second tour (Galiero, Le Figaro, 15.03.20)

4.3.2.3.1 L'îlot textuel

12.1 Un report du second tour serait « sans *précédent* » dans l'histoire de notre pays, historique « même *en temps de guerre* ».

12.2 Cette décision supposerait, selon Chagnollaud, une « *modification du décret de convocation qui serait soumis ou attaqué devant le Conseil d'État* ». Kommentere bruken av selon

12.3 Le Conseil serait alors « juge » des circonstances exceptionnelles invoquées.

12.4 Par ailleurs, un report du second tour pourrait difficilement ne pas remettre en cause le premier tour, dans la mesure où l'on imagine mal quel pourrait être « le *terme* » de ce report, fait-il observer.

Nombre d'occurrence : 4

4.3.2.3.2 Le discours direct

Nous trouvons quatre emplois du discours direct, et les verbes introducteurs pour ces exemples, sont neutres : *Souligner, préciser, expliquer* et *rappeler*.

12.5 « *Ce report aurait pu être décidé plus tôt par le président de la République afin de respecter les délais légaux en termes de projet de loi. Or, deux jours avant le premier tour du scrutin il était impossible, sauf usage de l'article 16, de le décider* », souligne le spécialiste.

12.6 Mais le spécialiste précise : « *Ce report aurait pour effet, si le délai entre les deux tours n'était pas raisonnable de porter atteinte à la sincérité du scrutin et invaliderait les résultats du premier tour, sauf dans le cas où un maire et ses colistiers auraient été élus dès le premier.* »

12.7 « Tout dépendra du degré d'abstention. Si elle est massive, les pouvoirs publics n'auront peut-être pas le choix. Il faudrait soit adopter une loi en urgence, soit modifier le décret de convocation des électeurs, pour reporter toutes les élections municipales ou au moins celles qui n'auront pas été acquises au premier tour », explique le constitutionnaliste.

12.8 En revanche, Dominique Chagnollaud rappelle les textes : « Les membres du bureau de vote doivent pouvoir vérifier son identité et peuvent lui demander d'enlever son masque momentanément, faute de quoi l'électeur ne sera pas autorisé à voter », comme le rappelle la circulaire du 9 mars 2020 sur l'organisation du scrutin.

Nombre d'occurrence : 4

4.3.2.3.3 Les formes mixtes

12.9 Dominique Chagnollaud rappelle néanmoins que ce décalage n'y porterait pas atteinte s'il était « prévu par une loi, votée rapidement et soumise au Conseil constitutionnel ».

12.10 Mais dans ce cas, on serait dans « la science-fiction constitutionnelle a priori », prévient-il.

Nombre d'occurrence : 2

4.4 Libération

4.4.1 Charlotte Belaïch

4.4.1.1 Titre : En première ligne, la ville de Paris veut un durcissement des meures (Belaïch, Libération, 23.03.20)

4.4.1.1.1 L'îlot textuel

13.1 Encore un coup de vis. Premier adjoint de la maire de Paris, Emmanuel Grégoire a affirmé lundi qu'il fallait « totalement confiner » la capitale devant la progression de cas de Covid-19.

13.2 « Comportements insoucians voire irresponsables » (sous-titre)

13.3 Face aux « *comportements insouciantes voire irresponsables* », le préfet de police a décidé vendredi d'interdire les déplacements et rassemblements sur les voies sur berges, les pelouses de l'Esplanade des Invalides et le Champ-de-Mars.

13.4 « En attendant Godot » (sous-titre)

13.5 *On fait une grosse pression sur l'Etat pour qu'ils en donnent mais pour l'instant, c'est "en attendant Godot".* (dans un discours)

Nombre d'occurrence : 5

4.4.1.1.2 Le discours direct

La plupart de verbes introducteurs sont neutres, mais nous pouvons argumenter que *juger* et surtout *déplorer* sont moins neutres.

13.6 De la crise sanitaire découle aussi un problème sécuritaire : « *il y a des poches de non-respect du confinement, des bandes de jeunes qui ne le respectent pas, par ennui ou par rébellion* », explique le premier adjoint.

13.7 « *On a un énorme problème de masques, on n'a presque plus rien*, affirmait en fin de semaine dernière Anne Souyris, adjointe à la Santé. *On fait une grosse pression sur l'Etat pour qu'ils en donnent mais pour l'instant, c'est "en attendant Godot".* »

13.8 « *A Pantin, Aubervilliers, tout a fermé donc tous les usagers viennent à Paris et sont livrés à eux-mêmes, et c'est la guerre dans les rues* », explique l'adjointe.

Dans les deux exemples suivants, le verbe *deplorer* une fois de plus est utilisé comme verbe introducteur, qui nous semble avoir une valeur négative :

13.9 « *La situation des personnes sans-abri à Paris et en Ile-de-France est à nos yeux extrêmement préoccupante* », a déploré le groupe écolo du conseil de Paris dans un communiqué.

13.10 « *Mais on a besoin de l'Etat, on ne pas tout faire seul* », déplore Anne Souyris.

Juger nous semble moins neutre aussi, mais nous n'avons pas l'impression que ce verbe représente la négativité. En effet, *juger* peut exprimer un degré d'incertitude, parce que le verbe souligne l'appartenance du discours au locuteur : Il s'agit des propres jugements du locuteur.

13.11 « *En séparant les populations on protège, juge l'adjointe à la santé. Je suis sûre qu'on va y venir, mais trop tard. »*

Le discours direct sans source explicite

13.12 « *Pour elles, pas de savon ni d'eau permettant de réaliser les gestes barrière, pas de chez-soi pour adopter les mesures de confinement, pas d'espace suffisant dans les campements de rue pour respecter la distanciation sociale, pas de possibilité de contacter le 115. »*

13.13 « *En séparant les populations on protège, juge l'adjointe à la santé. Je suis sûre qu'on va y venir, mais trop tard. »*

Nombre d'occurrence : 8

4.4.1.1.3 Le discours indirect

13.14 [...] le premier adjoint d'Anne Hidalgo affirmait que des fermetures étaient envisagées. Mais exclut de les généraliser, craignant que les gens ne se reportent et se concentrent dans d'autres commerces

13.15 Le premier adjoint d'Anne Hidalgo estime qu'il faut appliquer plus sévèrement le confinement, alors que la capitale concentre de nombreux cas.

Nombre d'occurrence : 2

4.4.1.1.4 Le discours narrativisé

Nous trouvons quatre exemples du discours narrativisé, et les exemples de cette forme du discours rapporté s'expriment par des syntagmes nominaux et des verbes.

Dans le premier exemple, il s'agit d'un participe du verbe *interroger* et le verbe *appeler*, qui implique la présence du discours narrativisé.

13.16 Interrogé par BFM, l'élue a appelé à une meilleure application des mesures prises pour enrayer l'épidémie.

L'exemple suivant présente une combinaison d'un verbe et un syntagme nominal, *lancer un appel*, qui nous donne l'impression qu'un discours a eu lieu.

13.17 Les hôpitaux de Paris, débordés, ont lancé un appel aux dons.

Passons aux deux exemples suivants, qui présentent deux verbes qui peuvent être associés au discours narrativisé, à savoir *demander* et *annoncer*.

13.18 Pour désengorger les hôpitaux, Anne Hidalgo, [...], a demandé aux maires d'arrondissement de mettre à disposition des lieux pour accueillir les consultations des médecins dont les salles d'attente seraient trop exigües.

13.19 Une compétence de l'Etat, qui a annoncé la réquisition de 170 chambres d'hôtel.

Nombre d'occurrence : 4

4.4.1.1.5 Les formes mixtes

13.20 Or « *des Parisiens ne respectent pas le principe du confinement* », se désole Emmanuel Grégoire.

Nombre d'occurrence : 1

4.4.1.2 Titre : Municipales : Comment va se passer le report du second tour ? (Belaïch, Libération, 17.03.20)

4.4.1.2.1 L'îlot textuel

14.1 L'élection de certains candidats au premier tour est considérée comme « acquise ».

14.2 [...] les 30 000 maires élus au premier tour peuvent considérer leur élection comme « acquise », a assuré le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner.

14.3 Mais entre-temps, en mai, des experts sanitaires seront chargés d'établir un rapport sur la possibilité « *au plan sanitaire* » d'organiser le vote.

Nombre d'occurrence : 3

4.4.1.2.2 Le discours direct

14.4 « *C'est préférable puisque le premier tour est figé* », affirme ainsi Agnès Evren, présidente de la fédération parisienne des Républicains et candidate dans le XV^e arrondissement.

14.5 « *On est à la limite du droit*, expliquait Stanislas François, avocat spécialisé en droit public à Lyon, dans *Libé* au lendemain du premier tour. *Je peux fournir des anticipations pour des situations normales, mais là, rien ne l'est. En vérité, les décisions à venir seront politiques dans de telles circonstances. Si elles entraînent une irrégularité en droit, passez-moi l'expression, on s'en fout complètement.* »

Nombre d'occurrence : 2

4.4.1.2.3 Le discours indirect

14.6 D'autres proposaient de faire une exception pour les gagnants de dimanche dernier mais de réorganiser un premier tour pour les autres, rappelant que dans la loi, les deux tours forment un tout.

Nombre d'occurrence : 1

4.4.1.2.4 Le discours narrativisé

14.7 Quant à la date du dépôt des candidatures, elle n'a pas encore été fixée, mais fait déjà débat.

14.8 Autant, affirment ceux qui plaident en ce sens, ne pas laisser les tractations s'éterniser.

14.9 Certains juristes plaidaient pour une annulation pure et simple du scrutin, tout le monde étant logé à la même enseigne, élus au premier tour ou pas.

14.10 D'autres proposaient de faire une exception pour les gagnants de dimanche dernier mais de réorganiser un premier tour pour les autres [...].

Nombre d'occurrence : 4

4.4.1.2.5 Les formes mixtes

14.11 [...] les 30 000 maires élus au premier tour peuvent considérer leur élection comme « acquise », a assuré le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner.

14.12 Lors de son intervention lundi soir, Christophe Castaner a affirmé que le scrutin aurait lieu « *au plus tard au mois de juin* ».

14.13 « *Dans l'hypothèse où ça ne serait pas le cas, nous serions amenés à prendre des dispositions législatives* » pour le reporter, « *par exemple à l'automne* », a précisé la porte-parole du gouvernement, Sibeth Ndiaye.

14.14 A l'inverse, David Belliard, le candidat des écolos dans la capitale, juge que « *négocier alors qu'on est confinés, ce n'est pas très pratique* ».

14.15 A Paris par exemple, Anne Hidalgo a demandé aux maires d'arrondissement « *de prévoir la mise à disposition de salles pour accueillir les consultations des médecins généralistes dont les salles d'attente seraient trop exigües* ».

Nombre d'occurrence : 5

4.4.1.3 Titre : Municipales : à Paris, des négociations sur fond d'incertitudes (Belaïch, Libération, 16.03.20)

4.4.1.3.1 L'îlot textuel

15.1 Dans la journée, devaient donc se poursuivre les « *échanges* » entre candidats et « *les conseillers politiques et les coordinateurs territoriaux* ».

Nombre d'occurrence : 1

4.4.1.3.2 Le discours direct

15.2 « *Les verts nous ont dit qu'ils ne voulaient pas nous voir hier soir mais ce matin, on a entamé les discussions selon la configuration traditionnelle* », explique Jean-Louis Missika, adjoint et codirecteur de campagne d'Anne Hidalgo.

15.3 « *Tout le monde attend la décision de l'exécutif mais il faut anticiper* », expliquait de son côté Jérôme Gleizes, candidat EE-LV dans le XXe et proche de David Belliard ce matin.

15.4 « *On essaie d'élaborer un texte qui tienne compte de la situation, raconte Missika. Le coronavirus va impacter le début de la future mandature. Il va falloir traiter l'urgence sanitaire et économique mais aussi tirer des conséquences sur le modèle que nous voulons pour Paris.* »

15.5 « *C'est normal qu'ils aient caricaturé les divergences pendant la campagne mais nous ne sommes pas si éloignés* », assure Jean-Louis Missika.

15.6 « *On a eu Agnès Buzyn, on a eu les socialistes, mais les discussions ont été suspendues*, racontait ce matin le directeur de campagne du mathématicien. *L'urgence est ailleurs.* »

15.7 « *On a assommé nos deux adversaires principales* », se félicite Jean-Louis Missika.

Le discours direct sans source explicite

15.8 « Nous ne sommes pas si éloignés » (sous-titre)

15.9 « On a assommé nos deux adversaires principales » (sous-titre)

Nombre d'occurrence : 8

4.4.1.3.3 Le discours narrativisé

15.10 L'équipe d'Anne Hidalgo, largement en tête du premier tour, a entamé des discussions avec les écolos.

15.11 La campagne s'arrête, pas les discussions.

15.12 Alors que tous les candidats étaient suspendus à la décision de reporter, ou pas, le second tour du scrutin, les discussions entre certains camps en commencé ce lundi.

15.13 Dimanche soir, après l'annonce du gros score de la maire sortante, en tête avec 30,2% des voix, David Belliard a simplement salué le résultat de son camp – 11,6% – et appelé à repousser le second tour pour cause de crise sanitaire. (usikker)

15.14 Les équipes des écolos et de la maire sortante se sont donc retrouvées pour discuter composition des listes et projet.

15.15 Des propositions issues du programme des Verts, comme le projet de faire ressurgir la Bièvre, une rivière enterrée depuis le début du XXe, pourraient par ailleurs être intégrées dans l'accord commun.

Nombre d'occurrence : 6

4.4.1.3.4 Les formes mixtes

15.16 Depuis le début de la campagne, ils louchent sur le XX^e mais « *c'est compliqué de dire aux habitants que les écolos prennent la tête de liste alors que le candidat de Paris en commun a fait près de 40%* », explique-t-on dans le camp Hidalgo : « *Il faut tenir compte des rapports de force.* »

15.17 Dans un message adressé aux candidats, Stanislas Guerini, le patron de LREM, a demandé la suspension de la campagne sur le terrain, sans « *remettre en cause les réflexions, les discussions que vous menez pour élaborer des scénarios de second tour* ».

Nombre d'occurrence : 2

4.4.2 Tristan Berteloot

4.4.2.1 Titre : Au RN, quand Marine le Pen se confine, les élus de d'Hénin-Beaumont dansent (Berteloot, Libération, 17.03.20)

4.4.2.1.1 L'îlot textuel

16.1 La présidente du RN a fréquenté Christian Jacob, qui, lui, a été testé positif, et aussi « *des personnes de son entourage qui, elles, présentent des symptômes* ».

16.2 Les présents n'y ont pas vraiment respecté les distances de sécurité ni les « gestes barrières », selon des images de l'événement, qu'un invité a eu la gentillesse de poster sur Facebook...

Nombre d'occurrence : 2

4.4.2.1.2 Les formes mixtes

16.3 Marine Le Pen ne présente (pour l'instant) « *aucun symptôme* » du coronavirus, mais elle s'est quand même « *autoconfinée* » chez elle « *par précaution* », a-t-elle fait savoir.

16.4 Désormais la cheffe de l'extrême droite « *prend ses responsabilités* » parce qu'elle « *ne veut pas contaminer les Français* », a souligné son entourage à l'AFP.

16.5 Dimanche soir, la cheffe du RN et députée du Pas-de-Calais avait bien « *demandé aux [gens] de se conformer strictement aux recommandations sanitaires,*

comportementales et de confinement qui leur sont ou leur seront demandées », car il en allait «de leur santé, et évidemment de celle de leurs proches ».

Nombre d'occurrence : 3

4.4.2.2 Titre : Municipales : pour le RN, une prime au maire sortant à double tranchant (Berteloot, Libération, 16.03.20)

4.4.2.2.1 L'îlot textuel

17.1 Sur fond d'abstention record, la formation de Marine Le Pen a profité comme les autres partis de la « prime » aux sortants.

17.2 Commentaire d'un candidat Rassemblement national perdant, devant les résultats de sa formation au premier tour : « *pas folichon* ».

17.3 [...] le mouvement de Marine Le Pen n'a pas réussi dimanche à faire mieux qu'annoncé : garder ses villes et en « *gagner un certain nombre* », sans plus de précisions.

17.4 Lui qui rêvait de « *rayonner* » autour des villes remportées en 2014...

17.5 Il a perdu presque partout dans les endroits jugés « gagnables » qu'il avait mis en avant.

17.6 Parfois de façon assez brutale. Bien sûr, l'objectif officiel était, en premier lieu, de « *gagner le plus de conseillers municipaux* ».

17.7 Une ville « *de plus* » dans son escarcelle, le RN rêve qu'elle s'appelle Perpignan, ciblée depuis le lancement de sa campagne municipale en juin comme sa « *plus grande chance de victoire* ».

17.8 [...] les Verts à 14% et une liste « divers centres » LREM à 13%...

17.9 Le discours du Rassemblement national est d'autant plus paradoxal qu'il avait fait campagne en pariant sur les bilans en place, et en pondant un slogan « *la gestion RN ça marche* ».

17.10 A Calais, Marc-Alexandre de Fleurian, militaire issu de Saint-Cyr désormais dans le civil, qui se voyait comme un « futur Bardella bis » [...]

17.11 de tous les « néo »-candidats (formés) que le Rassemblement national a présentés au public en janvier lors de sa « *Convention nationale municipale* », aucun n'est arrivé en tête, beaucoup ont été éliminés au premier tour ou sont en passe de perdre au second

17.12 Paris, la « victime du système » a fait 1%

17.13 Marine Le Pen avait surtout mis en avant les candidats venus d'ailleurs pour valider le mot « rassemblement » dans « Rassemblement national » [...]

Nombre d'occurrence : 13

4.4.2.2.2 Le discours direct

17.14 « *Déjà, le fait que nos maires soient réélus sera un immense succès* », avait-elle plus ou moins prédit encore fin février, lors d'un déplacement à Nice.

17.15 Et quand on lui avait demandé à partir de combien de nouvelles municipalités gagnées, en plus de celles gérées actuellement, la campagne du RN aurait été un succès, elle avait simplement répondu : « *une de plus* ».

Nombre d'occurrence : 2

4.4.2.2.3 Le discours narrativisé

17.16 Le discours du Rassemblement national est d'autant plus paradoxal qu'il avait fait campagne en pariant sur les bilans en place [...]

Nombre d'occurrence : 1

4.4.2.2.4 Les formes mixtes

17.17 Pour « *avoir la meilleure opposition possible. Car les victoires d'après-demain, sont les oppositions de demain* », avait martelé Marine Le Pen.

17.18 Sur les plateaux de télévision dimanche soir, l'eurodéputé Nicolas Bay soulignait que l'abstention historique, entre 53,5% et 56% selon les estimations, « *posait la question de la légitimité démocratique du résultat* » des municipales.

17.19 De son côté, la patronne du RN a estimé que « *le second tour n'aura(it) manifestement pas lieu, compte tenu de l'aggravation prévisible de l'épidémie* » de coronavirus.

Nombre d'occurrence : 3

4.4.2.3 Titre : RN : à Arnouville, l'étiquette qui gratte (Berteloot, Libération, 09.03.20)

4.4.2.3.1 L'îlot textuel

18.1 La place est au carrefour de la démocratie locale : à chaque coin de rue, ou presque, devant le bistrot « Le Severac » [...]

18.2 [...] ou le « coiffure dames », une équipe distribue des tracts.

18.3 Sur un papier glacé, on peut lire un « *message de Michel Aumas* », l'ancien édile LR qui a laissé les clés de la ville à Pascal Doll, le maire sortant [...]

18.4 [...] un autre vante un « *nouveau souffle* » [...]

18.5 [...] un autre encore « *une équipe qui vous ressemble* ».

18.6 Il a donné rendez-vous à un groupe de gars, dont son « *de campagne* », qui a un accent du Sud-Ouest.

18.7 Lequel a fait une « déclaration sur l'honneur » certifiant qu'il hébergeait David Diril chez lui depuis le mois de juin.

18.8 On passe en voiture devant l'hôtel de ville, quelqu'un a arraché une partie de l'affiche « *Arnouville mérite mieux* », pile à l'endroit où étaient inscrits les colistiers.

18.9 Sur la liste de David Diril, il y a beaucoup de « Diril », six.

18.10 Il suffit pour cela d'une signature de soutien, une « *pétition* », ou un document (Cerfa) donné de la main à la main ou laissé dans la boîte aux lettres

18.11 Diril invoque des « *pressions* » qui auraient fait changer d'avis les gens après, des élus sortants qui auraient décroché leur téléphone'

Nombre d'occurrence : 11

4.4.2.3.2 Le discours direct

18.12 [...] il élude : « *Nous, on ne s'occupe pas de ça, on est des vrais gens d'Arnouville, on ne fait pas d'entourloupe.* »

18.13 même que son directeur de campagne nous a fait croire qu'il effectuait le trajet tous les jours - a déjà la bougeotte : « *Les gens en ont marre des tracts, ils connaissent le programme.* »

18.14 Il préfère : « *Je vais vous montrer où j'habite, sinon vous n'allez jamais me croire.* »

18.15 Une fois la liste rendue publique, certains reçoivent des coups de fil étonnés : « *Tu es avec le FN ?* »

18.16 Il dit aussi : « *Je les ai connus sur le terrain, je suis allé les voir par hasard.* »

18.17 « *On ne signe pas un document Cerfa par hasard* », martèle-t-il.

Le discours direct sans source explicite

18.18 « *Dans les vingt ans, mais j'y ai pas vécu tout le temps.* »

18.19 « *Nos opposants avaient prédit qu'on n'y arriverait pas... à faire de liste.* »

Nombre d'occurrence : 8

4.4.2.3.3 Le discours narrativisé

18.20 [...] il y a eu un incident : une femme a reproché à Diril d'avoir fait figurer sa mère sur sa liste sans l'avoir avertie de l'étiquette RN.

18.21 La scène a été racontée dans *le Parisien*.

18.22 Dans leurs dépositions, tous racontent à peu près la même chose [...]

Nombre d'occurrence : 3

4.4.2.3.4 Les formes mixtes

18.23 Il raconte que « *Bardella va peut-être venir* ».

18.24 Et son slogan, c'est « *Arnouville mérite mieux* ».

18.25 Deux jours plus tôt, au téléphone il nous avait dit crêcher « *là depuis quelques années* ».

18.26 Dans une rue, il précise « *c'est par là* » en désignant du doigt une maison, par là.

18.27 Avant, il était « *au conseil économique* » d'une paroisse chaldéenne, qu'il dit.

18.28 Bruno Marcel, le délégué départemental de la formation mariniste, parle de lui comme « *quelqu'un qui a fait une demande d'investissement spontanée en octobre. Je l'ai reçu, il est chrétien d'Orient, il n'y avait rien d'illogique dans sa démarche* ».

18.29 Mais « *jamais de la famille toute proche* », dit-il.

18.30 Diril ou un de ses représentants déboule et demande un coup de main, « *au nom de la communauté chaldéenne* », parce qu'il faut « *se souder* ».

18.31 Et puis « *cette personne a pris une photo de ma pièce d'identité* ».

18.32 Une source judiciaire souffle : quelques uns ont « *pu être abusés de bonne foi, pas forcément tous* ».

18.33 Mis en cause, le candidat raconte pour se défendre qu'il n'a « *menti à personne : mon visage est partout dans la ville, les gens savent que je suis RN.* »

Nombre d'occurrence : 11

4.5 Bilan

Dans notre analyse, nous avons fait un repérage des emplois du discours rapporté dans 18 articles venant du *Monde*, du *Figaro* et de *Libération*. Nous avons catégorisé les occurrences relevées selon cinq formes, fonctionnant comme catégories : les îlots textuels, le discours direct, le discours indirect, le discours narrativisé et les formes mixtes. Pour chaque article, nous avons compté les occurrences de chaque forme du discours rapporté. Nous avons également commenté tous les exemples jusqu'à la section 4.3.1.3, afin d'éviter une analyse trop répétitive et longue.

5. Résultats

5.1 Introduction

Dans ce chapitre, nous présenterons les résultats de notre analyse. Comme nous pouvons voir dans notre analyse, nous avons déjà compté le nombre d'occurrence de chaque forme du discours rapporté pour chaque journaliste. En présentant nos résultats, les nombres d'occurrence de chaque journaliste, nous souhaiterons voir si nous pouvons trouver un lien entre le genre et l'emploi du discours rapporté. Les résultats seront montrés dans différents diagrammes pour donner une compréhension plus claire des similitudes et des différences possibles. Afin d'étudier les liens possibles entre le genre et le discours rapporté, nous reviendrons à notre cadre théorique concernant le rapport entre le genre et le discours. En plus, nous souhaiterons examiner s'il y a des différences entre les différents journaux.

Pour entrer plus dans les détails en ce qui concerne les différences entre les journaux, nous présenterons aussi des diagrammes illustrant l'emploi des verbes introducteurs pour chaque journal. Plus spécifiquement, pour chaque journal, nous montrerons les trois verbes les plus courants. Après cette étape, nous comparerons et discuterons les différents diagrammes

5.2 Diagrammes de formes du discours rapporté

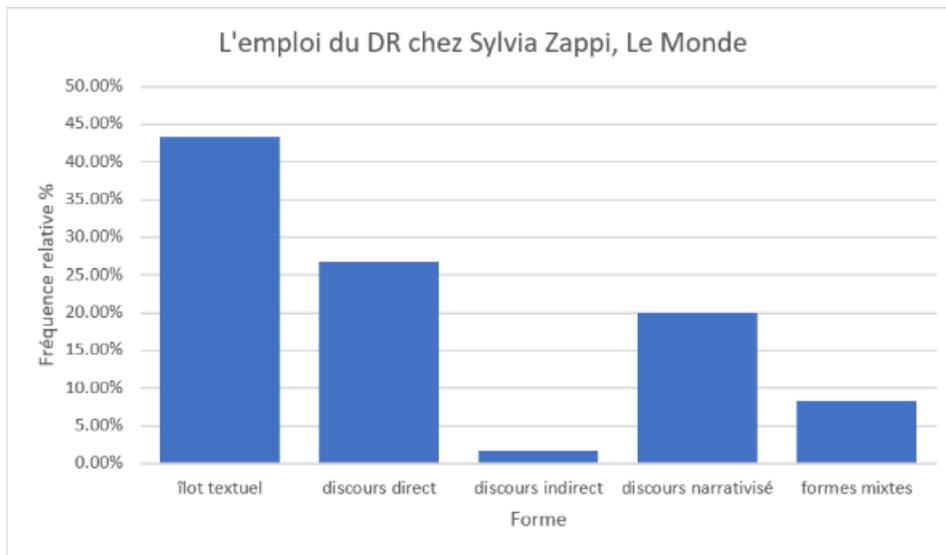
Dans cette section nous présenterons tous les diagrammes montrant la fréquence relative de chaque forme du discours rapporté - par rapport à la totalité des formes du discours rapporté- L'axe Y illustre la fréquence relative en pourcent alors que l'axe X montre les différentes formes du discours rapporté : îlot textuel, discours direct, discours indirect, discours narrativisé et formes mixtes. Pour chaque journaliste, nous mentionnerons également le nombre d'occurrence total de tous les emplois du discours rapporté.

5.2.1 Le Monde

5.2.1.1 Sylvia Zappi et Bertrand Bissuel

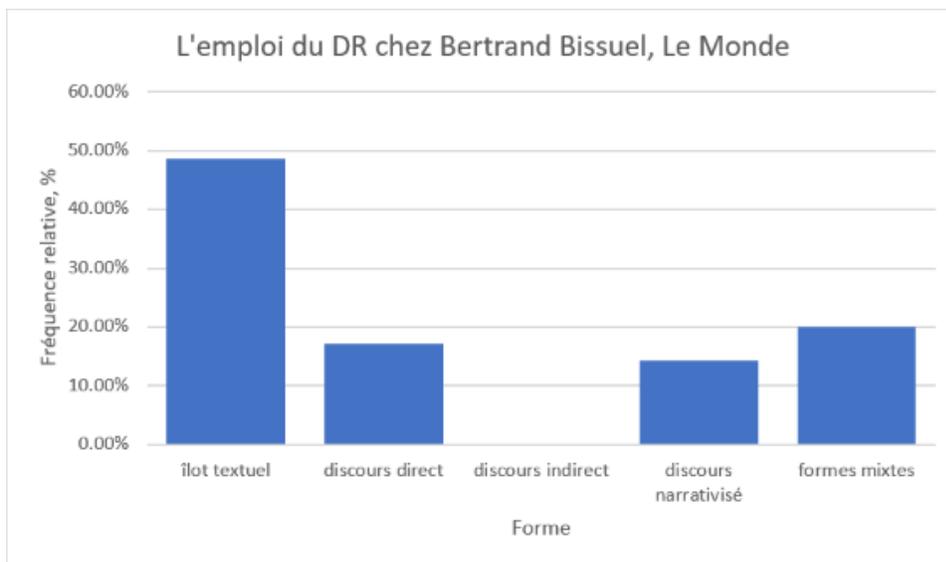
Sylvia Zappi

Nombre d'occurrence de tous les emplois : 60



Bertrand Bissuel

Nombre d'occurrence de tous les emplois : 35



5.2.2.2 Observations

Nous constatons que l'îlot textuel est la forme la plus courante pour Sylvia Zappi et Bertrand Bissuel. Le discours indirect est la forme la moins courante pour les deux journalistes. Nous observons aussi une similitude de fréquence concernant l'emploi du discours narrativisé. Une différence intéressante, est que Bertrand Bissuel utilise les formes mixtes plus souvent que

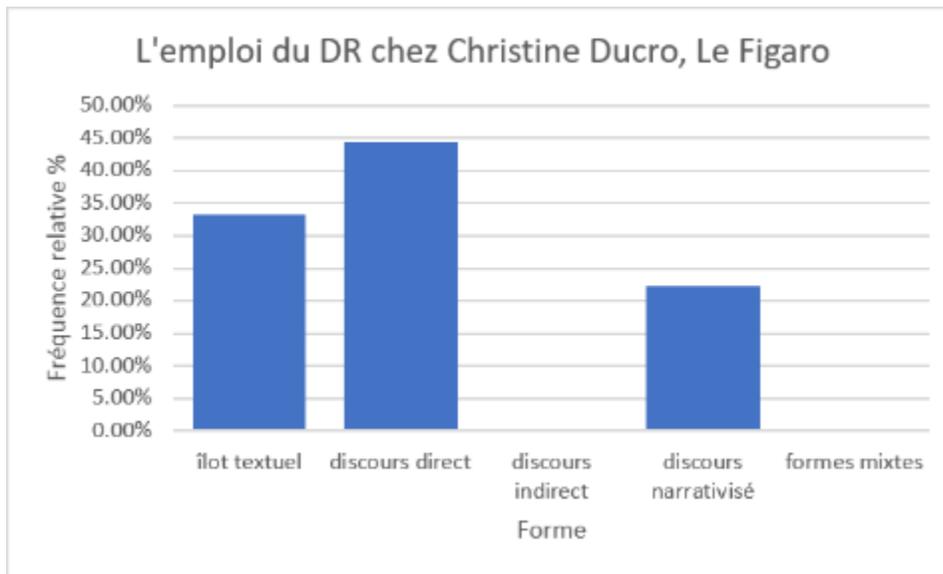
Sylvia Zappi. Il existe aussi une distinction d'emploi pour le discours direct, où Sylvia Zappi utilise cette forme un peu plus souvent que Bertrand Bissuel.

5.2.2 Le Figaro

5.2.2.1 Christine Ducros et Emmanuel Galiero

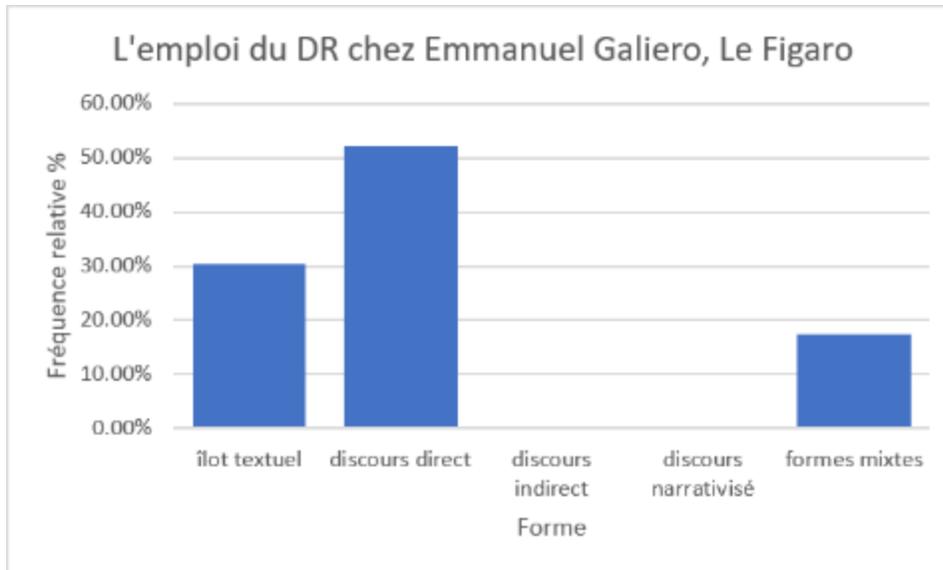
Christine Ducros

Nombre d'occurrence de tous les emplois : 27



Emmanuel Galiero

Nombre d'occurrence de tous les emplois : 23



5.2.2.2 Observations

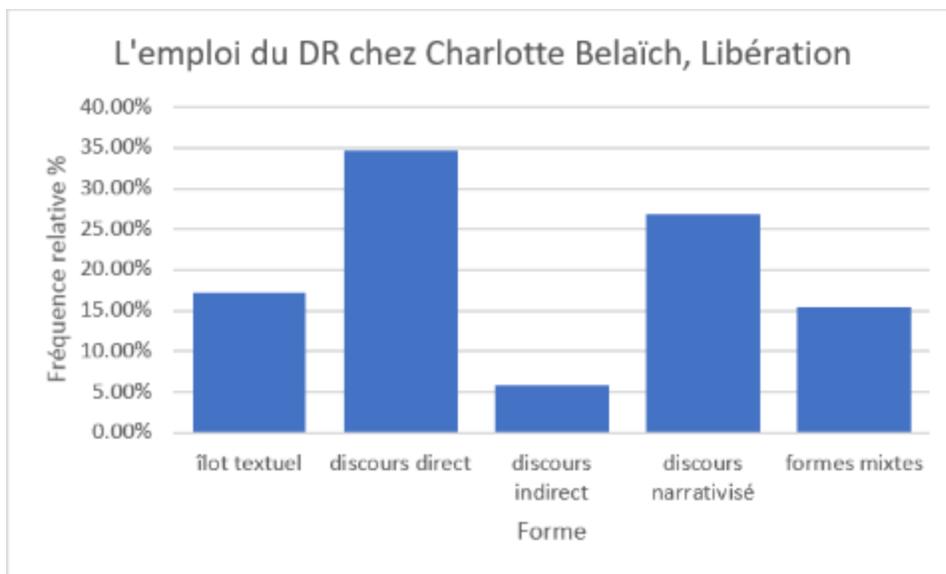
Basé sur les diagrammes, nous pouvons voir que le discours direct est la forme la plus courante parmi ces deux journalistes. Une des différences s'exprime par l'emploi du discours narrativisé. Alors que Emmanuel Galiero n'utilise pas le discours narrativisé de tout, cette forme constitue 22% des occurrences du discours rapporté chez Christine Ducros. Concernant les formes mixtes, nous observons l'inverse : 17% d'emplois du discours rapporté chez Bertrand Bissuel appartient à la catégorie des formes mixtes. Christine Ducros, par contre, n'utilise pas ces formes dans notre corpus.

5.2.3 Libération

5.2.3.1 Charlotte Belaïch et Tristan Berteloot

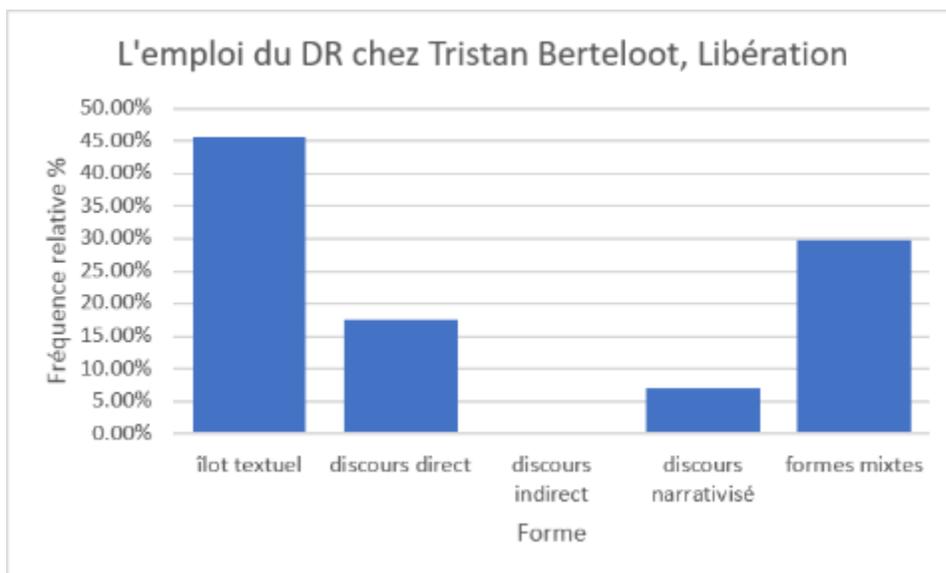
Charlotte Belaïch

Nombre d'occurrence de tous les emplois : 52



Tristan Berteloot

Nombre d'occurrence de tous les emplois : 57



5.2.3.2 Observations

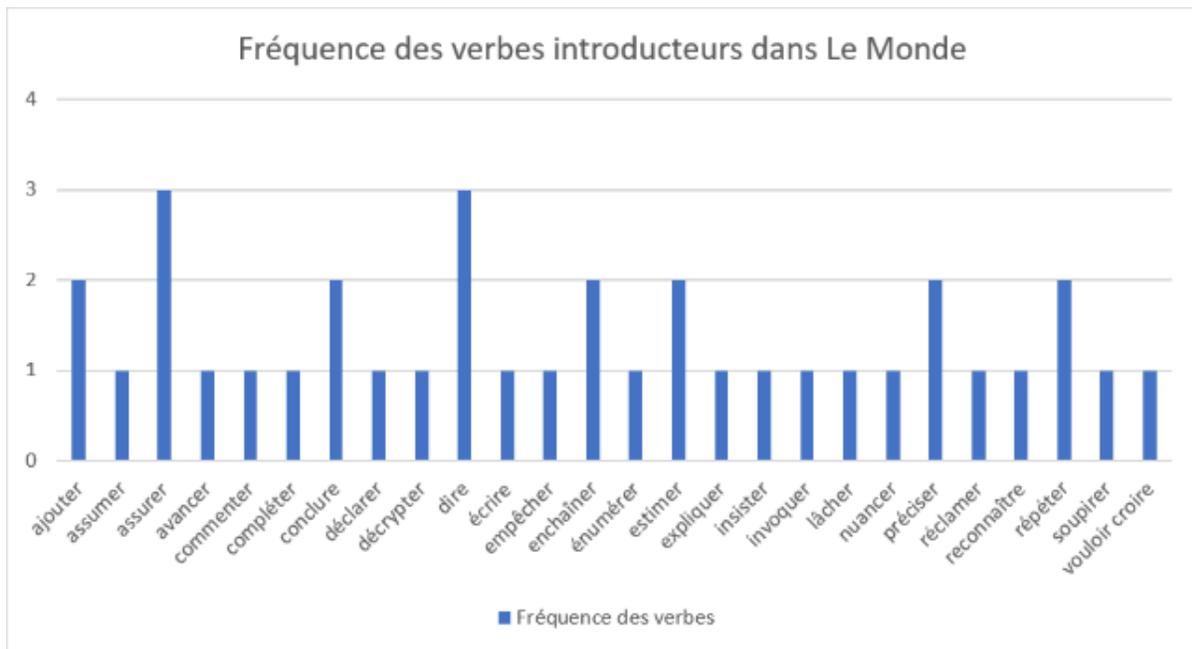
Contrairement aux diagrammes précédents, les journalistes de *Libération* ne partagent pas une forme commune qui est la plus courante. Effectivement, la forme la plus courante chez Charlotte Belaïch est le discours direct, et l'îlot textuel occupe la position comme la forme la plus courante chez Tristan Berteloot. Cependant, la forme la moins fréquente est la même pour les deux journalistes, à savoir le discours indirect.

5.3 Diagrammes de verbes introducteurs

Les trois diagrammes suivants montrent la fréquence des verbes introducteurs relevés dans les emplois du discours direct, du discours indirect et des formes mixtes dans notre corpus. Tout au long la présentation de ces diagrammes nous distinguons les verbes neutres et les verbes qui sont moins neutres, ou pas neutres de tout. Notre compréhension d'un verbe se base sur comment le verbe peut affecter le contenu du discours rapporté. Plus spécifiquement, un verbe neutre ne vise pas d'affecter le discours qui est introduit d'une façon négative ou positive par exemple, mais simplement introduire le discours tout en laissant le lecteur de juger le contenu. Le verbe introducteur *dire* nous semble comme un bon standard pour un verbe neutre, vu qu'il sert à introduire un discours sans affecter comment le lecteur comprendra le contenu d'une manière positive ou négative.

Nous présenterons un diagramme pour chaque journal. En d'autres termes, cette série de diagrammes n'est pas divisée selon genre ou journaliste. Veuillez également noter que nous n'avons pas utilisé la fréquence relative pour la présentation des verbes introducteurs. Vu que la plupart des verbes introducteurs dans notre corpus ne figure qu'une fois, nous ne trouvons pas qu'une présentation en fréquence relative est pertinente.

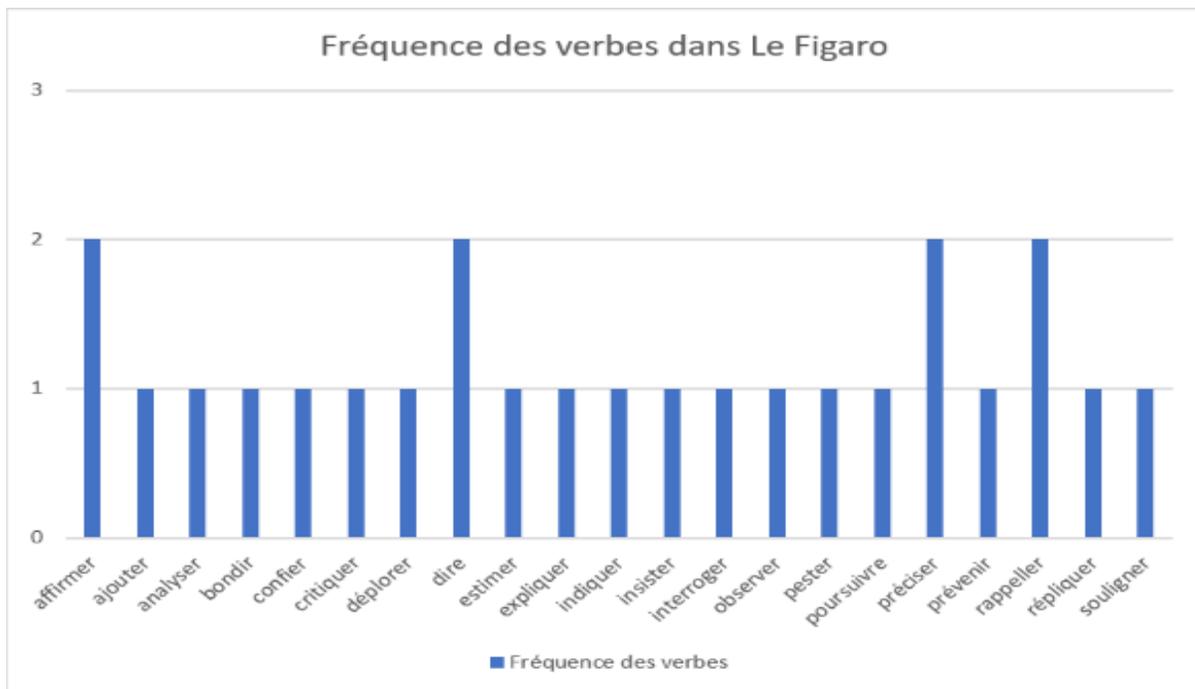
5.3.1 Le Monde



5.3.1.2 Observations

Basé sur le diagramme, *dire* et *assurer* sont les verbes introducteurs les plus fréquents dans nos articles du corpus. Un trait commun entre ces deux verbes, est qu'ils apparaissent comme neutres. Comme nous l'avons dit dans l'introduction, *dire* peut être considéré comme le verbe le plus neutre, *assurer* peut être considéré comme neutre aussi, mais il se distingue un peu sémantiquement : Selon le dictionnaire Larousse, *assurer* peut être défini comme « rendre stable, solide quelque chose, le maintenir dans une position fixe » (Larousse, s.d., a)

5.3.2 Le Figaro

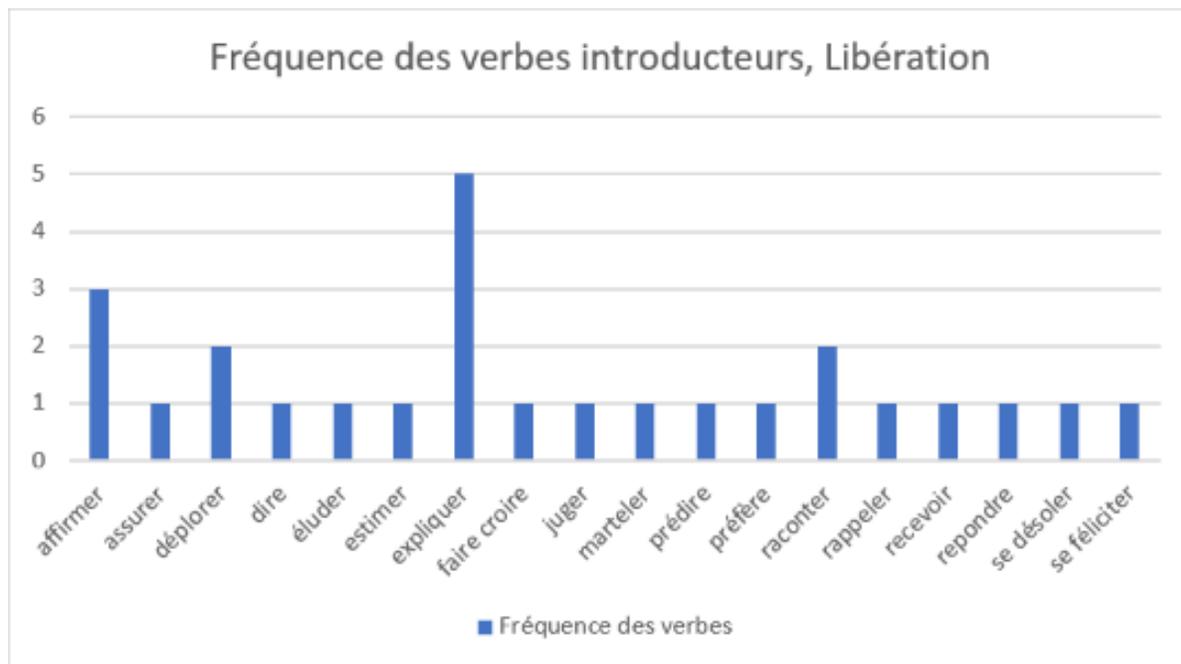


5.3.2.1 Observations

Comme nous l'avons vu avec *Le Monde*, *dire* figure parmi les verbes les plus fréquents chez Le Figaro aussi, avec une fréquence de 2. En plus, les verbes *affirmer*, *préciser* et *rappeller* ont la même fréquence de 2. Encore une fois, nous pouvons catégoriser ces verbes comme neutres, mais ils ne désignent pas la même chose. Selon les définitions de Larousse: *Affirmer* signifie l'acte de « assurer fermement la véracité de quelque chose ; soutenir ; certifier » (Larousse, s. d.,b). Puis, *préciser* veut dire de « déterminer quelque chose, le définir d'une façon plus

précise »(Larousse,s. d., d). Enfin, nous avons le verbe *rappeler*, qui peut être défini comme l'acte de « remettre quelque chose en mémoire à quelqu'un » (Larousse, s. d., e).

5.3.3 Libération



5.3.3.1 Observations

Contrairement aux autres journaux, le verbe *dire* ne figure pas parmi les verbes introducteurs les plus fréquents de Libération. Cette observation peut indiquer que les autres verbes jouent un plus grand rôle quand il s'agit d'orienter l'argumentation dans le texte. Dans ce journal, le verbe *expliquer* qui occupe la place comme le verbe le plus fréquent, qui se manifeste par une fréquence de 5. Encore une fois, nous pouvons considérer le verbe le plus fréquent comme neutre, mais il se distingue sémantiquement au verbe *dire*, comme la définition de *Larousse* nous révèle : « faire comprendre (à quelqu'un) une question, une énigme, les éclaircir en donnant les éléments nécessaires » (*Larousse*, s. d., f).

6. Discussion

6.1 Introduction

Dans ce chapitre, nous discuterons d'abord comment les résultats de notre analyse peuvent être liés à notre cadre théorique. Pour ce chapitre, il sera surtout intéressant de voir si l'aspect de genre sera présent dans nos résultats. Après cette étape, nous tournons vers les faiblesses possibles de notre recherche. Plus spécifiquement, nous souhaitons examiner comment la catégorisation des formes du discours rapporté, l'aspect manuel et la taille de notre corpus ont possiblement pu affecter nos résultats.

6.2 Nos observations générales en relation avec notre cadre théorique

6.2.2 Le genre

Basé sur nos résultats dans des diagrammes concernant les différentes formes du discours rapporté chez chaque journaliste, il nous semble difficile de constater un lien entre l'emploi du discours rapporté et le genre. Cela dit, nous pouvons discuter la fréquence de discours direct par rapport aux femmes journalistes. Nous observons que deux femmes journalistes, à savoir Charlotte Belaïch et Christine Ducros, ont le discours direct comme la forme du discours rapporté la plus fréquente. Pour les hommes journalistes, nous voyons que Bertrand Bissuel et Tristan Berteloot ont l'îlot textuel comme la forme du discours rapporté la plus fréquente. La question pertinente est alors si ces observations peuvent être liés à notre cadre théorique concernant le genre. Comme nous l'avons mentionné dans notre chapitre de théorie, il existe un lien entre le discours direct et les femmes. L'article de Marion Colas-Blaise (2015) propose que cette relation est nettement lié au cri, et que le discours direct peut représenter une « identité dans une réalité socio-historique et culturelle » qui est peu favorable à l'épanouissement de la femme (Colas-Blaise, 2015, p. 42-43). Même si nous avons souligné dans le chapitre de théorie qu'un lien entre le cri et la réduction éventuelle de l'épanouissement de la femme est peu probable dans notre corpus, il est toujours intéressant que nous avons trouvé une relation possible entre le discours direct et les femmes. En plus, nous avons observé une relation similaire entre l'îlot textuel est les hommes. Bien que nous n'ayons pas une basé théorique que peut soutenir cette observation spécifiquement, il nous mène tout de même à une autre question pertinente qui concerne le lien possible entre l'îlot textuel et les hommes : S'agit-il seulement d'une coïncidence ? Pour mieux expliquer, le lien possible entre les genres et ces formes du discours rapporté, peut

seulement être une cohérence coïncidente qui est valide que pour les 18 articles de notre corpus. Si nous devons choisir d'autres articles des mêmes journalistes, le résultat aurait pu être différent. Il faut effectivement tenir en compte que notre corpus n'est pas grand, est que cette observation ne peut pas nous offrir une vue générale sur la relation entre le discours direct et le genre. Nous revenons aux faiblesses possibles de notre corpus dans la section 6.3.4.

Il est tout de même intéressant de constater que l'îlot textuel est le discours direct semblent être les formes du discours rapporté les plus fréquents dans notre corpus - pour les hommes et aussi bien que pour les femmes. Les deux formes se basent sur la reprise d'un discours authentique entre guillemets, mais nous pouvons argumenter que le discours direct sert à présenter un plus haut degré de crédibilité. Contrairement à l'îlot textuel, le discours direct ne permet pas que le journaliste choisisse un ou plusieurs fragments d'un énoncé entier. Au contraire, il faut, comme nous le savons, inclure tout l'énoncé. En outre, le discours direct est plus facile de lier à un locuteur, vu que le locuteur est normalement explicitement exprimé en relation avec un verbe introducteur. Ces traits ne sont pas valables pour le discours direct sans source explicite, comme nous avons vu dans l'analyse, mais le cotexte peut souvent révéler d'où le discours vient. Cela n'est pas toujours le cas avec l'îlot textuel. Cependant, nous pouvons discuter si l'îlot textuel représente une sorte de crédibilité dans les textes. Nous avons déjà mentionné que la source peut être plus difficile d'identifier en examinant l'îlot textuel, mais nous pouvons argumenter que cette forme du discours rapporté peut augmenter le degré de crédibilité en réduisant la distance par rapport à l'évènement décrit et le texte. Cela dit, il ne faut pas oublier la discussion sur les sources externes et internes. Comme nous avons pu le constater dans notre analyse, il n'est pas toujours facile de savoir si la source est externe ou interne. Il nous semble que tout dépend du cotexte. Alors, dans le cadre de cette discussion de l'îlot textuel et la crédibilité, nous passons vers les emplois d'îlot textuel avec une source externe. Ce sont ces formes d'îlot textuel qui peuvent rendre l'article plus connecté aux évènements décrits, selon nous. Vu que nous n'avons pas distingué des emplois d'îlot textuel basé sur leurs sources, il est difficile d'avoir une impression sur comment cette forme du discours rapporté affecte la crédibilité généralement dans notre corpus. Nous pouvons tout de même argumenter que les îlots textuels, avec une source externe, peut avoir la capacité de rendre un texte plus crédible. En relation avec le genre, il est intéressant que les formes les plus fréquentes pour les hommes et les femmes peuvent être reliées aux sources externes - étant donné que tous les journalistes utilisent des îlots textuels avec des

sources externes. De cette façon, nous pouvons proposer que l'emploi des sources externes chez les hommes et les femmes journalistes (que le discours direct et l'îlot textuel peuvent exiger), peut signifier un besoin ou un souhait montrer de la crédibilité aux lecteurs.

Un autre trait commun pour les hommes et les femmes est l'emploi du discours indirect, qui est presque absent tout au long du corpus. Il nous semble intéressant d'examiner les raisons possibles pour ce choix. Nous avons déjà parlé du discours direct et comment cette forme peut rendre un texte plus crédible. Cela ne veut pas forcément dire que le discours indirect peut rendre un texte moins crédible, mais qu'il peut s'agir d'un style différent. Cela dit, nous pouvons argumenter que le discours indirect donne au locuteur, dans ce cas la/le journaliste, plus de possibilités concernant la reprise du discours. Alors que le discours direct se base sur la citation correcte d'un discours authentique entre guillemets, le discours indirect n'a pas les mêmes exigences. La différence la plus grande ne se manifeste pas nécessairement par l'absence d'une citation entre guillemets pour le discours indirect. Si on met la question de crédibilité en lumière encore une fois, nous pouvons argumenter que les journalistes évitent dans notre corpus cette forme pour assurer les lecteurs qu'elles n'ont pas pu "manipuler" le discours rapporté. Cependant, si cela est le cas, nous pouvons questionner pourquoi les journalistes utilisent le discours narrativisé - une forme du discours rapporté qui laisse les lecteurs imaginer le contenu d'un discours, grâce à l'emploi d'un verbe ou un syntagme nominal qui indique qu'un discours a eu lieu. Ainsi, nous pouvons argumenter que la raison la plus probable de choix de pas trop utiliser le discours indirect, peut être un choix stylistique. Nous pouvons appliquer le même argument à ce que nous avons trouvé concernant l'emploi du discours direct et les femmes journalistes, et l'îlot textuel et les hommes journalistes.

Il est possible que la question de style peut être un fil rouge pour nos résultats. Comme nous l'avons vu dans un des paragraphes précédents, nous ne pouvons pas constater qu'il existe un lien entre l'emploi du discours rapporté et le genre des journalistes dans notre corpus. Les résultats servent quand même à nous donner des observations intéressantes, mais les liens sont trop vagues pour établir un rapport direct entre l'emploi du discours rapporté et le genre dans les trois journaux que nous avons choisis. Basé sur les observations de nos résultats, il nous semble plus probable que les variations de l'emploi du discours rapporté entre les genres, peuvent plutôt être causées par des styles d'écriture différentes chez les différentes journalistes, comme nous l'avons

mentionné. De ce point de vue, le cadre théorique concernant le genre et le discours perd sa pertinence à nos résultats. Cela ne veut pas dire que la recherche de Jane Sunderland (2004) et Clare Walsh (2001) n'est pas correcte en aucune manière. Il veut simplement dire que la recherche de ces auteures n'est pas facile de lier à nos résultats spécifiquement. Vu que nous ne pouvons pas constater une relation forte entre le discours rapporté et le genre, il nous semble difficile d'appliquer ces théories à nos résultats. En plus, nous avons l'impression que les approches théoriques de Sunderland and Walsh présuppose un certain degré d'autonomie chez les locuteurs. Les locuteurs dans notre corpus, excluant les locuteurs rapportés, sont des journalistes. Nous pouvons bien argumenter que les journalistes peuvent décider ce qu'elle/ils écrivent dans une certaine mesure, mais il est très probable qu'elles/ils doivent suivre des lignes directrices décidées par les journaux respectifs. Cette assomption, en relation avec notre impression que les variations des genres sont plus probablement causées par des choix stylistiques personnels chez les journalistes, nous donne une tâche difficile en examinant les liens entre nos résultats et le cadre théorique de genre. Une question que nous avons posée dans le chapitre de théorie, était s'il y avait un lecteur ciblé masculin identifiable. Encore une fois, grâce aux liens entre le genre et le discours rapporté qui nous semblent vagues, il est également difficile de répondre à cette question. Il faut quand même garder en esprit que nous avons trouvé un certain rapport entre le discours direct et les femmes journalistes dans notre corpus, comme nous l'avons mentionné précédemment en parlant des théories de Marion Colas-Blaise - même s'il est difficile de constater un lien général pour le genre et le discours rapporté.

6.3 Faiblesses possibles de notre recherche

6.3.1 La catégorisation du discours rapporté

Comme nous pouvons voir dans notre chapitre de théorie, nous avons choisi de suivre la catégorisation de Laurence Rosier dans le livre *Le discours rapporté en Français* (2008). Notre impression générale est que l'approche de Rosier nous donne une bonne base théorique pour catégoriser les différents emplois du discours rapporté dans notre corpus. Tout au long notre recherche, nous n'avons pas connu de grands problèmes en classifiant les différents exemples en général. Cela étant dit, nous avons parfois eu du mal à distinguer les formes mixtes et les îlots textuels dans notre corpus. Comme nous l'avons vu dans notre chapitre de théorie, la chercheuse

Katarina Covancova a montré des exemples sur comment les frontières entre le discours direct, le discours indirect et l'îlot textuel peuvent être vagues (Covancova, 2008, p. 373). Il n'y a pas de doute que les trois peuvent être difficiles à distinguer, et que nous avons eu la même expérience en faisant notre analyse. Cependant, comme la structure de notre analyse peut nous révéler, nous avons décidé d'inclure ces exemples dans la catégorie de formes mixtes, que Rosier propose dans son livre (Rosier, 2008, p. 94). Ayant en tête l'approche de Covancova en tête, nous pouvons parler de la possibilité que nous avons placée des exemples dans la mauvaise catégorie. Toutefois, nous avons eu l'impression que d'inclure une propre catégorie des formes mixtes était la meilleure solution, au lieu d'essayer de catégoriser ces exemples aux autres catégories, qui dans ce cas était le discours direct, le discours indirect et l'îlot textuel. En plus, il nous semble que la catégorie des formes que Rosier propose couvre bien les emplois qui sont difficiles de classer. Même si notre impression est que nous avons trouvé une bonne catégorie pour tous les exemples, cela ne signifie pas forcément que la catégorisation est correcte. Il faut garder à l'esprit qu'il est possible que nous avons mal compris la nature de quelques emplois. Nous avons essayé de catégoriser tous les emplois de manière correcte basé sur notre compréhension de la base théorique. Cette catégorisation présuppose que nous avons compris la base théorique correctement, mais nous ne pouvons pas exclure la possibilité que d'autres peuvent comprendre la base théorique différemment.

6.3.2 Le comptage manuel

Pour notre comptage d'occurrences de chaque forme du discours rapporté, nous n'avons pas utilisé des outils informatiques. Nous avons fait ce choix principalement en raison de la taille de notre corpus. Nous n'avons pas jugé qu'il était nécessaire d'utiliser des outils informatiques pour faire le comptage d'occurrences de 18 articles. Le comptage manuel n'a pas posé de difficultés évidentes pour nous, mais en faisant des comptages manuels il y a toujours un risque que le comptage puisse être mauvais. Il y a plusieurs possibilités pour faire des fautes : Nous pouvons par exemple oublier une ou plusieurs occurrences dans notre comptage, et nous pouvons faire des calculs erronés. Nous ne pouvons pas alors garantir que tous les occurrences et les diagrammes dans notre mémoire sont complètement correctes.

6.3.3 La taille de notre corpus

Comme nous l'avons mentionné dans la section 6.2.2, la taille de notre corpus peut poser des difficultés en traitant des résultats. Nous avons choisi d'inclure 18 articles dans notre corpus. Il y

a deux raisons principales pour ce choix : Premièrement, nous avons visé d'avoir un aspect principalement qualitatif pour notre recherche. Deuxièmement, il s'agissait d'un aspect de temps. Un plus grand corpus nous aurait donné une meilleure base pour établir des liens clairs entre le genre et le discours rapporté. Cependant, compte tenu de l'aspect temps, nous ne pourrions pas présenter une analyse si approfondie avec plus d'articles. Si nous devions inclure plus d'articles, il serait probablement plus logique de présenter une analyse quantitative du corpus, ce que nous ne voulions pas pour notre recherche. Nous avons choisi de focaliser sur une analyse approfondie d'un assez petit corpus. Alors que la taille nous permet de faire une analyse détaillée, les résultats que ce corpus de mémoire produit sont difficiles à attribuer à un plus large contexte. Vu que le corpus est si petit, les liens que nous trouvons, peuvent, comme nous l'avons mentionné, être une coïncidence grâce à la sélection d'articles limitée et spécifique. Nous pouvons imaginer que les résultats soient différents avec une autre sélection d'articles.

7. Conclusion

Pour conclure notre mémoire, nous présenterons un résumé des résultats et nous proposerons des recherches futures, divisé en deux sections 7.1 et 7.2 respectivement.

7.1 Résumé des résultats

La question principale pour ce mémoire était la suivante : Dans quelle mesure existe-t-il une différence entre l'emploi du discours rapporté chez les hommes et chez les femmes dans le journalisme français ? Selon les résultats, il semble que cette différence est légère quand elle n'est pas tout simplement absente. Cette observation soulève l'objectif secondaire qui examinait les causes probables de ces éventuelles différences présentes ou absentes. Comme les résultats ont démontrés, une cause peut être qu'il s'agit d'un choix de style individuel chez des journalistes du corpus. En plus, à cause de la taille du corpus, il faut être prudent lorsque nous constatons des liens fixes entre le genre et le corpus, surtout quand les seules relations retrouvées ont été elles entre l'ilot textuel et les hommes et le discours direct et les femmes. De ce point de vue, nous avons trouvé qu'il était difficile d'attribuer notre cadre théorique lié au genre aux résultats. Ainsi, pour résumer les résultats, nous pouvons dire que nous avons pu voir des liens entre le genre et le

discours rapporté, mais vu que le corpus est constitué de seulement 18 articles, il est tout à fait possible que ces variations entre les genres peuvent être causées par des styles individuelles.

7.2 Recherches futures

Pour des recherches futures, une possibilité est de faire une recherche similaire avec un corpus plus grand, pour voir si les différences entre les genres peuvent en effet signifier une différence de genre, et pas une différence de style. Si nous incluons un grand nombre d'articles supplémentaire, une approche quantitative serait un choix naturel. Eventuellement, une comparaison entre la méthode quantitative et la qualitative peut être faisable, pour voir si elles produisent les mêmes résultats.

Dans notre corpus, nous avons mis l'accent sur les reportages. Une autre approche peut être d'inclure des articles qui focalisent plus sur les perspectives du journaliste, tel que des éditoriaux. Ce choix d'articles peut conduire à des résultats différents.

Il serait également intéressant de comparer comment l'emploi du discours rapporté et le rapport du genre peut se manifester dans des journaux norvégiens ou anglais. Des questions pertinentes peuvent être si la différence de genre est plus présente dans des journaux étrangers, ou si elle est moins présente.

Pour une étude au-delà du cadre du discours rapporté, il serait possible de faire une étude sur le rapport entre le genre et d'autres facteurs linguistiques dans des journaux français. Des domaines qui pourraient être particulièrement intéressants, sont la sociolinguistique et la psycholinguistique.

Bibliographie

BBC (2006) *The Press in France*. Disponible sur le lien suivant : <http://news.bbc.co.uk/2/hi/europe/4295349.stm> [Consulté le 2 avril 2020]

Biseau, G. (2014) « Libération » et son rapport à gauche, *Libération*, 13 mars. Disponible sur le lien suivant : https://www.liberation.fr/ecrans/2014/03/13/liberation-et-son-rapport-a-la-gauche_986845 [Consulté le 2 avril 2020]

Colas-Blaise, M. (2015) Paroles de femmes : Quand dire, c'est se construire sexuellement, *Le discours et la langue*, tome 7.1, p. 41-51

- Covancova, K. (2008) Îlot Textuel et D'Autres Formes de la Représentation du Discours Autre dans un Corpus de Textes de Presse, *Verbum*, tome 10, p. 365-374. DOI : 10.1556
- Deleu, C. (2013) Le récit dans le documentaire de type journalistique, *Recherches en communication*, tome 37, p. 23-39
- Ducrot, O. (1968) La description sémantique des énoncés français et la notion de présupposition, *L'Homme*, tome 8 (1), p. 37-53
- Eveno, P. (2001) *Le journal Le monde*. Paris : Éditions Odile Jacob
- Eurotopics (s.d., a) *Le Monde*. Disponible sur le lien suivant : <https://www.eurotopics.net/fr/148683/le-monde> [Consulté le 11 mars 2020]
- Eurotopics (s.d., b) *Le Figaro*. Disponible sur le lien suivant : <https://www.eurotopics.net/en/148679/le-figaro> [Consulté le 11 mars 2020]
- Fløttum, K. (2004) Îlots textuels dans Le temps retrouvé de Marcel Proust. J. M. López-Muñoz, S. Marnette et L. Rosier (red.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, p. 121–130.
- Gjerstad, Ø. (2011) *La polyphonie discursive : Pour un dialogisme ancré dans la langue et dans l'interaction*. Thèse de doctorat. Bergen : Université de Bergen.
- Grange, J. (2010) Genre et sexe : nouvelles catégories épistémologiques des sciences humaines. Zarka, Y. C. (red.), *Cités*, p. 107-121
- Hasko, V. (2012) Qualitative Corpus Analysis, in : Chapelle, C. A. (red.) *The Encyclopedia of Applied Linguistics*. Hoboken : Blackwell Publishing.
- July, S. (2005) Chef d'œuvre masochiste, *Libération*, 30 mai. Disponible sur le lien suivant : https://www.liberation.fr/planete/2005/05/30/chef-d-oeuvre-masochiste_521500 [Consulté le 2 avril 2020]
- Larousse (s. d., a) *Définitions : assurer – Dictionnaire de français Larousse*. Disponible sur le lien suivant : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/assurer/5921?q=assurer#5902> [Consulté le 3 novembre 2020]
- Larousse (s. d., b) *Définitions : affirmer – Dictionnaire de français Larousse*. Disponible sur le lien suivant : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/affirmer/1481?q=affirmer#1476> [Consulté le 4 novembre 2020]
- Larousse (s. d., c) *Définitions : lâcher - Dictionnaire de français Larousse*. Disponible sur le lien suivant : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/l%a2cher/45833?q=l%a2cher#45770> [Consulté le 13 novembre 2020]

Larousse (s. d., d) *Définitions : préciser - Dictionnaire de français Larousse*. Disponible sur le lien suivant :

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pr%c3%a9ciser/63352?q=pr%c3%a9ciser#62643>

[Consulté le 4 novembre 2020]

Larousse (s. d., e) *Définitions : rappeler - Dictionnaire de français Larousse*. Disponible sur le lien suivant :

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/rappeler/66511?q=rappeler#65762>

[Consulté le 4 novembre 2020]

Larousse (s. d., f) *Définitions : expliquer – Dictionnaire de français Larousse*. Disponible sur le lien suivant :

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/expliquer/32273?q=expliquer#32194>

[Consulté le 5 novembre 2020]

L'Obs (2007) *Le Monde* appelle à voter pour Segolène Royal, *L'Obs*, 3 mai. Disponible sur le lien suivant :

<https://www.nouvelobs.com/politique/elections-2007/20070503.OBS5461/le-monde-appelle-a-voter-pour-segolene-royal.html>

[Consulté le 11 mars 2020]

Lopez-Munoz, J.-M., Marnette, S., Rosier, L. & al. (2015) Les discours littéraires à la lumière de l'articulation entre genre sexué et discours rapporté, *Le discours et la langue*, tome 7.1, p. 7-11

Maurus, V. (2010) Ligne politique?, *Le Monde*, 30 octobre. Disponible sur le lien suivant :

https://www.lemonde.fr/idees/article/2010/10/30/ligne-politique-par-veronique-maurus_1433279_3232.html

[Consulté le 17 avril 2020]

Le Monde (2004) M. Dessault veut une presse aux idées saines, *Le Monde*, 12 decembre.

Disponible sur le lien suivant:

https://archive.is/20120526210025/http://www.lemonde.fr/web/recherche_breve/1,13-0,37-880582,0.html

[Consulté le 2 avril 2020]

Organisation Mondiale de Sante (OMS) Covid-19 Weekly Epidemiological Update, *OMS*, 10 novembre 2020. Disponible sur lien suivant :

<file:///home/chronos/u-86d101ee6c44953211e26b879131f4ae1fcf4ce5/MyFiles/Downloads/20201110-weekly-epi-update-13.pdf>

[Consulté le 13 novembre 2020]

Riegel, M., Pellat, J.-C. et Rioul, R. (2016) *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France

Rosier, L. (2008) *Le discours rapporté en français*. Paris : Éditions Ophrys

Sunderland, J. (2004) *Gendered Discourses*. London : Palgrave Macmillan

van Dijk, T. A. (2018) Gender inequality, in : Tannen, D., Hamilton, H. E. et Schiffrin, D. (red.) *The Handbook of Discourse analysis*. New Jersey : John Wiley Sons Inc, p. 476-484

Walsh, C. (2001) *Gender and Discourse: Language and Power in Politics, the Church and Organisations*. London : Pearson Education

Corpus :

Belaïch, C. (2020) En première ligne, la ville de Paris veut un durcissement des mesures, *Libération*, 23 mars. Disponible sur le lien suivant :

https://www.liberation.fr/politiques/2020/03/23/en-premiere-ligne-la-ville-de-paris-veut-un-durcissement-des-mesures_1782731 [Consulté le 13 octobre 2020]

Belaïch, C. (2020) Comment va se passer le report du second tour ?, *Libération*, 17 mars.

Disponible sur le lien suivant : https://www.liberation.fr/politiques/2020/03/17/municipales-comment-va-se-passer-le-report-du-second-tour_1782093 [Consulté le 13 octobre 2020]

Belaïch, C. (2020) Municipales : à Paris, des négociations sur fond d'incertitudes, *Libération*, 16 mars.

Disponible sur le lien suivant : https://www.liberation.fr/politiques/2020/03/16/municipales-a-paris-des-negociations-sur-fond-d-incertitudes_1781918 [Consulté le 13 octobre 2020]

Berteloot, T. (2020) Au RN, quand Marine le Pen se confîne, les élus d'Henin Beaumont dansent, *Libération*, 17 mars.

Disponible sur le lien suivant : https://oeilsurlefront.liberation.fr/en-bref/2020/03/17/coronavirus-au-rn-quand-marine-le-pen-se-confine-les-elus-d-henin-beaumont-dansent_1782032 [Consulté le 11 octobre 2020]

Berteloot, T. (2020) Municipales : pour le RN, une prime au maire sortant au double tranchant, *Libération*, 16 mars. Disponible sur le lien suivant : https://oeilsurlefront.liberation.fr/les-pouvoirs/2020/03/16/municipales-pour-le-rn-une-prime-au-maire-sortant-a-double-tranchant_1781847 [Consulté le 11 octobre 2010]

Berteloot, T. (2020) RN : à Arnouville, l'étiquette qui gratte, *Libération*, 9 mars. Disponible sur le lien suivant : https://www.liberation.fr/france/2020/03/09/rn-a-arnouville-l-etiquette-qui-gratte_1781106 [Consulté le 11 octobre 2020]

Bissuel, B. (2020) Temps de travail, chômage partiel, congés payés.... Le droit du travail bousculé par ordonnances, *Le Monde*, 25 mars. Disponible sur le lien suivant : https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/03/25/temps-de-travail-chomage-partiel-le-droit-du-travail-bouscule-par-ordonnances_6034357_823448.html [Consulté le 17 avril 2020]

Bissuel, B. (2020) Vers un tassement du nombre de ruptures conventionnelles, *Le Monde*, 29 février. Disponible sur le lien suivant : https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/02/29/vers-un-tassement-du-nombre-de-ruptures-conventionnelles_6031337_823448.html [Consulté le 15 juin 2020]

Bissuel, B. (2020) Le chômage est à son plus bas niveau depuis 2008, selon l'Insee, *Le Monde*, 13 février. Disponible sur le lien suivant : https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/02/13/le-chomage-en-nette-baisse-au-4e-trimestre-a-son-plus-bas-niveau-depuis-fin-2008_6029413_823448.html [Consulté le 16 juin 2020]

Ducros, C. (2020) Coronavirus : l'appel à l'aide des foyers de l'aide sociale à l'enfance, *Le Figaro*, 24 mars. Disponible sur le lien suivant : <https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/covid-19-l-appel-a-l-aide-des-foyers-de-l-aide-sociale-a-l-enfance-20200324> [Consulté le 26 juin 2020]

Ducros, C. (2020) Municipales: des élus refusent d'organiser l'élection des maires, *Le Figaro*, 18 mars. Disponible sur le lien suivant : <https://www.lefigaro.fr/politique/municipales-des-elus-refusent-d-organiser-l-election-des-maires-20200318> [Consulté le 26 juin 2020]

Ducros, C. (2019) Chirac, perçu par les Français comme le meilleur président avec de Gaulle, *Le Figaro*, 29 septembre. Disponible sur le lien suivant : <https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/chirac-percu-par-les-francais-comme-le-meilleur-president-avec-de-gaulle-20190929> [Consulté le 11 août 2020]

Galiero, E. (2020) Coronavirus : agacée par les critiques et les doutes, Valérie Boyer prend la défense de Didier Raoult, *Le Figaro*, 25 mars. Disponible sur le lien suivant : <https://www.lefigaro.fr/politique/coronavirus-agacee-par-les-critiques-et-les-doutes-valerie-boyer-prend-la-defense-de-didier-raoult-20200325> [Consulté le 11 août 2020]

Galiero, E. (2020) A Paris, Florence Berthout lance un centre de consultation pour soulager les médecins et rassurer les habitants, *Le Figaro*, 24 mars. Disponible sur le lien suivant :

<https://www.lefigaro.fr/politique/a-paris-florence-berthout-veut-soulager-les-medecins-et-rassurer-les-habitants-20200324> [Consulté le 23 août 2020]

Galiero, E. (2020) Municipales : les multiples implications juridiques d'un éventuel report du second tour, *Le Figaro*, 15 mars. Disponible sur le lien suivant :

<https://www.lefigaro.fr/politique/municipales-les-multiples-implications-juridiques-d-un-eventuel-report-du-second-tour-20200315> [Consulté le 20 septembre 2020]

Zappi, S. (2020) Coronavirus : Olivier Faure réclame une « économie de guerre » face à l'épidémie, *Le Monde*, 22 mars. Disponible sur le lien suivant :

https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/03/22/coronavirus-olivier-faure-reclame-une-economie-de-guerre-face-a-l-epidemie_6034027_823448.html [Consulté le 17 avril 2020]

Zappi, S. (2019) Le Printemps républicain veut se lancer en politique et peser sur la présidentielle, *Le Monde*, 30 novembre. Disponible sur le lien suivant :

https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/11/30/le-printemps-republicain-veut-se-lancer-en-politique-et-peser-sur-la-presidentielle_6021202_823448.html [Consulté le 27 mai 2020]

Zappi, S. (2019) Face au PS, Bernard Cazeneuve amorce son retour, sans convaincre, *Le Monde*, 6 septembre. Disponible sur le lien suivant :

https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/09/05/a-avignon-bernard-cazeneuve-amorce-son-retour-sans-convaincre-son-parti_5506936_823448.html [Consulté le 28 mai 2020]

